



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES VERBAUX - SAISON 2021 – 2022

PROCES VERBAL du 27/09/21 – CR Réunions secteurs août / septembre 2021

PROCES VERBAL du 28/09/21 – CR Comité Directeur du 10 septembre 21 à Vichy

PROCES VERBAL du 05/02/22 – CR réunion clubs du 22 janvier 22 (Visio)

PROCES VERBAL du 07/02/22 – CR Décision Com. Dir. projet fusion absorption par CD63

PROCES VERBAL du 08/02/22 – CR Comité Directeur du 28 janvier 22 (Visio)

PROCES VERBAL du 20/05/22 – CR Décision Com. Dir. projet fusion CD63 au 01/07/24

PROCES VERBAL du 27/05/22 – CR Comité Directeur du 20 mai 22 à Montmarault

PROCES VERBAL du 20/06/22 – CR Assemblée Générale du Comité du 18 juin 22 à Varennes



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - *Fax* : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2021 – SAISON 2021 / 2022 COMPTE RENDU DES REUNIONS SECTEURS DE DEBUT DE SAISON

Le 30/08/21 à Saint Yorre – Réunion clubs du secteur Vichyssois

Clubs présents : Bellerive BC – Creuzier BB – SCA Cusset – BC Gannat – BC Lapalisse – BC St Yorre – JA Vichy

Le 01/09/21 à Désertines – Réunion clubs du secteur Montluçonnais

Clubs présents : BE Commentry – SBC Désertines – Doyet BC

Clubs excusés : Std Montluçon Basket (Présidente en panne de voiture sur le trajet) – Vaux BC (Représenté par Doyet BC)

Le 06/09/21 à Yzeure – Réunion clubs du secteur Moulinois

Clubs présents : Bourbon SB – AS Dompierre – Moulins Basket – SC St Pourçain – BC Varennes – C Yzeure B.

DIFFUSION DOCUMENTS

Facture des acomptes licences (A remettre à remettre à votre trésorier)

Le calcul a été fait sur les bases suivantes :

Total des licenciés et montant de la facture au terme de la saison 20-21.

Si cette saison baisse importante des effectifs, un nouveau calcul sera réalisé avant le 3ème acompte.

Plaquette colosse aux pieds d'argile

Pour les clubs absents à l'AG de la Ligue.

Cette plaquette sera également remise aux membres du Comité Directeur lors de la réunion du 10 septembre.

Affiche de la journée du Basket féminin du samedi 4 septembre à Vichy

Diverses affiches

ORDRE DU JOUR

Lecture du courrier du Président Fédéral

Pass'Sport

Aide financière de l'état de 50 € - Ouverture Compte Asso – Diffusion des documents faite sur B.O

Pass' Sanitaire

A ce jour les consignes sont les suivantes

Pour les personnes qui ont l'obligation de le présenter, les clubs effectuent la vérification du pass'Sanitaire ou du test PCR mais ils sont incompétents pour la vérification de la pièce d'identité.

Dans le cas d'un contrôle par des personnes compétentes, la personne devra justifier de son identité et éventuellement elle serait amendable.

Pour éviter un contrôle systématique du Pass sanitaire, il serait bien que chaque club dispose d'un cahier (répertoire) ou il enregistrerait les personnes (uniquement Nom et prénom) qui présentent le Pass (Hors PCR).

Pour les entrainements, vous sensibilisez les parents afin qu'ils attendent les enfants en dehors du gymnase. Depuis le 30 aout le Pass sanitaire est obligatoire pour les salariés et dirigeants clubs
ATTENTION – Pour les rencontres (et entrainements) pour l'instant U15 et + et à partir du 30 septembre pour les U12 le Pass sanitaire ou test PCR est obligatoire.

Pour les jeunes qui auront 12 ans au cours de la saison, ils auront X semaines depuis la date anniversaire pour entrer dans le cursus sanitaire – Il serait souhaitable que les parents anticipent le RDV pour la vaccination. Info FFBB (Hier mardi par visio) – En plus du contrôle à l'entrée – Avant la rencontre le responsable de l'organisation effectuera un nouveau contrôle (Joueurs – entraîneurs – et officiels) si tous OK la rencontre se dispute – Si un joueur (ou autre) ne dispose pas du précieux sésame soit il ne dispute pas la rencontre soit il persiste à vouloir jouer et dans ce cas la rencontre ne se disputera pas. Notification partie « réserves » avec identité de la personne concernée ceci débouchera sur l'ouverture d'un dossier sportif voir disciplinaire.
ATTENTION – Des informations et précisions supplémentaires interviendront certainement dans les prochains jours

Création licence (Nouveaux dirigeants/encadrants – Techniciens – Officiels)

La FFBB offre la gratuité pour 40 000 licences dans la limite de 10 CREATIONS pour chaque club
ATTENTION ceci ne concerne qu'une création socle, une création avec une extension n'est pas concernée (Joueur, Basket santé ...).

Les adhérents actifs de la saison précédente ne sont pas concernés par cette mesure.

LES ACTIONS A VENIR

Samedi 4 septembre au COS Vichy – Journée du Basket féminin

Mobiliser vos jeunes licenciées et surtout qu'elles viennent avec des copines.

Je tiens à remercier les membres de notre Commission qui s'investissent énormément sur l'organisation de cette journée. Merci également à Laëtitia GUAPO (équipe de France 3x3) qui sera la marraine de cœur de cette journée. Malheureusement elle sera absente étant en stage à Voiron avec l'équipe de France 3x3 pour préparer le championnat d'Europe. Pour ceux qui seront présents elle nous réserve quand même une petite surprise. Le Président de la Ligue sera dans les murs en revanche je n'ai aucune nouvelle de la Vice- Présidente de la FFBB et Présidente de la LF Mme Carole Force.

Dimanche 05 septembre au CREPS Stage U12 (Matin : Garçons et APM : Filles)

Samedi 11 septembre ou dimanche 12 Journée « Découverte du basket »

Dimanche 12 septembre au CREPS Stage U13

Dimanche 19 septembre au CREPS Recyclage des arbitres départementaux et des arbitres clubs

A ce jour les inscriptions sont maigres – Merci de mobiliser vos troupes rapidement.

Fête du Minibasket

Secteur Montluçon : Désertines Le 25/09 APM

Secteur Moulinois : Varennes Le 26/09 Journée

Secteur Vichyssois : Vichy Lev 25/09 APM

CHAMPIONNATS

Dans un premier temps avant d'aborder les championnats départementaux seniors une petite précision le dimanche 12 décembre nous organiserons notre dernier entraînement des sélections départementales U13 et le week end des 11 et 12 décembre correspond à un week-end championnat. Nous solliciterons la Ligue et le CD63 afin que nos clubs qui seront susceptibles d'avoir des joueuses et joueurs retenus jouent à domicile à vous de programmer vos rencontres le samedi 11 - Au pire si des clubs sont programmés à l'extérieur voir avec vos adversaires pour jouer le samedi. Merci d'avance.

Engagements championnats seniors départementaux

La date limite des engagements reste fixée au 07 septembre. Nous sommes conscients que les consignes sanitaires du moment perturbent le retour dans les clubs et que vous avez quelques soucis pour définir vos effectifs mais nous de ne notre côté nous devons mettre en place nos formules rapidement

Le 08 au matin le récapitulatif des engagements plus le projet des championnats seront transmis à notre responsable des compétitions nous en débattons et le 10 nous proposerons la formule retenue au membres du Comité Directeur pour adoption.

Calendrier possible : Débuter par des plateaux 3x3 pour permettre aux retardataires de retrouver le chemin des parquets et ensuite début des championnats.

Intervention de Lionel CHOUVEL (SBC Désertines) Débuter par le 3x3 n'est pas judicieux car ceci concerne une minorité de joueurs et les autres devront encore attendre. Un an que nos joueurs attendent le retour à la compétition si nous voulons les conserver il est préférable de commencer par le 5x5.

Réponse Président : Bonne remarque nous en tiendrons compte.

Concernant le championnat féminin nous resterons certainement sur une base de 6 / 8 équipes donc aucun souci.

Avec les championnats masculins nous aurons probablement des problèmes, pour diverses raisons :

- 1) Nous devons envisager un possible reconfinement – moindre mais nous devons en tenir compte en restant sur une base de championnats à 8 équipes – L'objectif principal étant de pouvoir au moins disputer 50% des rencontres ceci permettrait en fin de saison montée et descente
- 2) Les Equipes qui ne repartent pas en région mais qui s'engageront en Dpt (Aucun dossier n'avait été transmis à la Ligue pour un éventuel remplacement)
- 3) Aucune descente du championnat PRM en DM2 en fin de saison dernière (Règlementation Fédérale), nous allons devoir trouver des solutions pour rester sur une base de 8 équipes sur chaque division (Montée de DM2 en PRM ?? ou plusieurs phases ??).

En résumé, pour les garçons l'affaire s'annonce complexe.

Pour les championnats interdépartementaux jeunes – Clôture des engagements au 15 septembre
Voir bulletin officiel du CD63 – L'imprimé pour les engagements y figure

Au niveau des formations, dans les prochains jours nous diffuserons la fiche des inscriptions pour les formations arbitres (Dptx et clubs) - le 01 stage est prévu le 31 octobre.

Nous espérons que l'IFRABB ouvrira prochainement les inscriptions aux brevets fédéraux.

Le CD63 organise des formations E-marque V2 par visioconférences là aussi voir les BO du CD63.
Vous avez la possibilité de participer mais dépêchez-vous de vous inscrire.

Les prochaines réunions secteurs

Pour le secteur Vichyssois	Lundi 10 janvier à Lapalisse
Secteur Montluçonnais	Mercredi 12 janvier à Vaux
Secteur Moulinois	Lundi 17 janvier à St Pourçain

COMMISSION DES QUALIFICATIONS – Michel LAINE

1 – Les licenciés :

Au 6 septembre 2021, le comité a enregistré 483 licences.

Comparatif par rapport aux saisons antérieures :

2020-2021 : **-62** (545)

2019-2020 : **+80** (403)

2018-2019 : **+133** (350)

2017-2018 : **+211**(270).

Mais 105 depuis le 30/08/2021.

2 – Les procédures de qualification 2021-2022 :

Elles sont précisées dans le guide licences adressé aux clubs le 16/07/2021. De plus elles ont été définies dans la note adressée aux clubs, comités et ligues le 22/07/2021 qui s'intitule : « Procédures qualifications saison sportive 2021/2022 ».

En outre, sur eFFBB vous trouvez toutes les informations qui vous sont utiles pour la constitution des dossiers de demande de licence :

- [Formulaire de demande de licence 2021-2022](#)
- [Formulaire de demande de licence joueur précédemment licencié à l'étranger](#)
- [Formulaire de demande de lettre de sortie \(procédure dématérialisée\)](#)
- [Formulaire de demande de modification de couleur de licence](#)
- [Formulaire de demande d'extension Joueur Compétition après 2 ans de Licence T](#)
- [Formulaire de demande d'Autorisation Secondaire Performance \(ASP\)](#)
- [Formulaire de demande d'Autorisation Secondaire Territoire \(AST procédure dématérialisée\) **Nouveau**](#)
- [Formulaire de démission/mutation](#)
- [Formulaire de demande d'extension « T » \(procédure dématérialisée\) – **Nouveau**](#).

Concernant les arbitres, d'une part, voir note du comité adressée aux clubs le 12/05/2021 et d'autre part celle de Brigitte VIGUIER qui leur a précisé que tant qu'ils n'auront pas fourni la page « conclusion » du dossier médical, le comité ne validera pas leur licence (note du 15/07/2021).

CONSTATS

Les contrôles des licenciés qualifiés sur FBI par les clubs obligent à quelques rappels.

- **La réception des documents au comité.**

Le comité n'a qu'un interlocuteur : le club et le licencié son club. Tous les documents que le comité doit recevoir sont donc ceux émanant des clubs.

Certains futurs licenciés adressent directement au comité des documents concernant l'arbitrage sans préciser à quel club ils appartiennent. Très souvent ils ne sont même pas qualifiés par le club. Bien vouloir leur rappeler que la première étape est leur qualification par le club. C'est seulement après qu'ils doivent apporter des informations complémentaires.

- **Les clubs doivent vérifier les documents déposés sur FBI.**

Lorsqu'un document doit être inséré en justificatif, vous devez vérifier qu'il s'agit du bon document. En effet tel que FBI est conçu, dès lors qu'une pièce justificative est insérée, il n'a pas la faculté de fournir une indication sur la véracité du document.

Exemples rencontrés : insertion d'une photo d'identité à la place de la carte nationale d'identité, questionnaire de santé à la place du certificat médical".

- **Les sur-classements.**

Les demandes de sur-classement sont éligibles dans le processus e-licence si le comité n'a pas validé le licencié. Elles peuvent être prises directement lors de l'inscription sur e-licence.

Si la demande est faite lorsque le club a qualifié le licencié, le club ne peut pas saisir l'information. Le formulaire demande de licence et sur-classement, dument complété par le médecin, doit être adressé au comité qui se charge de saisir l'information.

Si le sur-classement n'est pas possible via le processus de e-licence :

1 – l'adhérent prend sa e-licence

2 – le club et l'adhérent font une demande de sur-classement via le formulaire papier (même processus que la saison dernière).

- **L'assurance**

Tout licencié qui avait souscrit une assurance correspondant aux critères A ou B l'année 2020-2021 n'est pas tenu de reprendre le même niveau de garanties cette saison. S'il avait souscrit B la saison dernière, il peut souscrire A cette saison ou inversement. Toutefois l'option N n'est pas possible. Cette dernière option est liée à une dénonciation du contrat avant le 31 mai de la saison antérieure. (*info de Mme Ana FERREIRA, Assistante du Directeur Général / DTN du 16 août 2021*).

- **Licences T (entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre) et AST**

La licence T concerne les licenciés de moins de 21 ans.

Pour ces deux types de licence, la procédure de dématérialisation est obligatoire.

Le licencié doit être qualifié dans son club d'origine et c'est le club d'accueil qui effectue la démarche.

- **Les mutations**

- 1 – Le joueur va dans son nouveau club. Celui-ci lui envoie sa demande de e-licence après vérification de son éligibilité.
- 2 – Le joueur démissionne de son ancien club sur son espace e-licence puis prend sa e-licence dans son nouveau club sans oublier d'insérer les justificatifs nécessaires.
- 3 – L'ancien club reçoit une alerte dans FBI, l'informant de la démission de son joueur.
- 4 – Le choix de la C1 ou C2 se fera automatiquement... Toutefois le club doit vérifier qu'il n'y a pas d'erreur dans le choix. Enfin c'est le comité qui confirme.

En conclusion :

Les clubs qualifient leurs licenciés sur FBI.

Le comité dispose de deux mois pour valider la licence. Mais il est souhaitable qu'il fasse le contrôle dans les 15 jours. Pourquoi ?

Dès que le comité a validé : le licencié reçoit sa e-licence. Si le comité n'a pas validé dans les 15 jours, la e-licence est envoyée au licencié automatiquement.

Il reste 6 semaines au comité pour valider. Si dans cette période le licencié a joué et qu'il y a un problème sur une rencontre, le résultat de la rencontre peut s'en trouver affecté.

COMMISSION DES SALLE SET TERRAINS – André TERRADE

Saison 2021-2022 - Mise à jour et corrections sur site Fédéral Salle et Panneaux

Il faut 2 à 3 mois pour le retour administratif (validation de la Préfecture)

Montluçon (Jean-Zay) Mise à jour site FFBB Vaux Mise à jour site FFBB

PV de Sécurité + Tests buts contrôlés à partir de :

Désertines Septembre 2021 Domérat (Validité 5 ans) Octobre 2021

Vichy (Jules-Ferry) Septembre 2021 Gannat (Les Bouzols) Octobre 2021

Yzeure (Europe) Novembre 2021 Dompierre Mars 2022

Montluçon (Les Guineberts) Avril 2022 Neuvy (Validité 5 ans) mars 2022

Varennes/Allier Mars 2022

DIVERS

Challenge du Fair Play (Franck DUFOUR) A l'étude, présentation lors du prochain Comité Directeur

Recyclage CDO (Rachid HMIMSA) Motiver vos arbitres pour l'inscription au recyclage

Reprise Minibasket U11 avant les vacances de la Toussaint – U9 après les vacances de la Toussaint

Faire des efforts pour la mise en place du « Basket santé »

Organisation pendant la saison de plateaux vétérans et basket « Loisir »

TOUR DE TABLE DES CLUBS

Bilan général des clubs

Un manque de dirigeants, d'entraîneurs.

Des difficultés pour obtenir des créneaux horaires pour les entraînements.

Retour difficile pour certains licenciés (U15 – U17 et +).

Des joueurs refusent la vaccination.

La nouvelle formule pour une prise de licence n'est pas simple.

Des Municipalités n'autorisent pas l'accès aux vestiaires et aux tribunes.

Problème avec le Pass' Sanitaire (Nom de jeune fille – Nom épouse)

Enregistrement des Brevets Fédéraux sur FBI Nous solliciterons l'IFRABB

Un grand merci aux organisateurs (St Yorre – Désertines – Yzeure) votre accueil fut remarquable.

La Secrétaire Générale,
Patricia VINCENT

P.Vincent

Le Président,
Jean-Luc VINCENT
Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - *Fax* : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2021 – SAISON 21/22 REUNION COMITE DIRECTEUR DU 10 SEPTEMBRE 2021 A VICHY

Membres présents : Mesdames C. LIEBIG DUFOUR – B. MOROY -V. ROUSSEAU – B. VIGUIER – P. VINCENT
Messieurs M. CONTAMINE – F. DUFOUR – J. FAVE – J-F. GELIN – R. HMIMSA – M. LAINE –
S. PAGES – B. PICARLE – V. ROUSSEAU – J-C. SAUTOUR – A. TERRADE – J-L. VINCENT ;

Membres Excusés : Mesdames A. DOMAS CHANAL – E. PAGES – Monsieur C. PICHELIN

Invités présents : Madame C. GARRET – Messieurs C-E CHAMBON – R. CHEVALIER – P. VERT.

Invités excusés : Madame M-P CHAPELLO (Ligue Aura) – Monsieur M. VINCENT-LHOSTE (CTF)

Le Président ouvre la séance à 18H40

INFOS FFBB

Opération Pass'Sport - Lors de visio conférences, le Président fait le forcing afin que les clubs adhèrent au Compte Asso.

Dernièrement réception de la part de la FFBB d'un listing avec les clubs inscrits au Compte Asso et un autre avec les clubs qui ne le sont pas mais visiblement les informations fédérales ne sont pas très fiables car nous retrouvons des clubs sur les deux listing.

Forcing également pour les vaccinations et le Pass sanitaire.

La FFBB offre la gratuité pour 40 000 licences dans la limite de 10 CREATIONS pour chaque club

ATTENTION ceci ne concerne qu'une création socle, une création avec une extension n'est pas concernée (Joueur, Basket santé ...).

cette mesure ne s'applique pas aux dirigeants actifs de la saison dernière.

En résumé si nos 18 clubs participent à l'action nous sommes sur un manque à gagner de 2 880 €uros.

INFOS LIGUE

Les calendriers seniors régionaux sont actualisés avec quelques modifications très intéressantes sur la composition de quelques poules où nos clubs du Comité seront opposés à des structures du CD42 soit un avant-goût des prochaines saisons.

Championnats jeunes, les poules pour le brassage des championnats Ligue sont en cours, la sortie est imminente.

CD63 - Pour les championnats interdépartementaux clôture des inscriptions au 15 septembre.

INFOS COMITES

Bilan des réunions secteurs

Pour tous la situation semble morose – En résumé

Des grosses inquiétudes sur le retour des licenciés notamment sur les catégories U15 – U17.

Des joueurs et entraîneurs ne souhaitent pas se faire vacciner.

Des gros blancs au niveau des entraîneurs.

Manque de dirigeants et de créneaux horaires.

Journée du Basket féminin

Dans un premier temps toutes nos félicitations à notre groupe « Promotion du Basket Féminin » - Vous avez été à la hauteur de l'événement – Comme l'a mentionné dans son article notre fidèle correspondant de la « Montagne » Michel PREMOSELLI « Un succès total »

Un grand merci aux bénévoles de la JA Vichy aux membres du Comité Directeur et à notre CTF qui s'investissent énormément sur cette journée.

Le bilan est plus que positif, le matin une cinquantaine de gamines (dont environ une douzaine de nouvelles) participèrent aux animations proposées et l'APM en gros + de 200 personnes assistèrent aux deux rencontres. Financièrement le montant total de la dépense se monte à 1 640,00 (Conception de l'affiche – Récompenses – Boissons et denrées – Arbitrage et table de marque et T-shirt).

Notre fourchette de budget prévisionnel « Dépenses » se situait entre 1200 et 1 500 €.

Personnellement je tiens à remercier les OTM de la JA Vichy qui firent l'impasse sur les frais de table mais également les deux arbitres de la rencontre U15F (A. GENTILE et S PORTAL) qui nous accordèrent une sympathique ristourne. En revanche je n'irai pas dans le même sens avec les arbitres de la rencontre NF2.

Un très grand merci à notre marraine de cœur Laetitia GUAPO, ce matin nous lui avons expédié le T-shirt de la journée.

Opération à renouveler !

La revue Fédérale « Basketball Magazine » retracera la journée dans son édition du mois d'octobre.

Règlement sportif général

A l'unanimité des membres présents, adoption des modifications pour les articles 3 – 14 et 40 du RS « Type »

Les thèmes abordés sur les réunions secteurs (Voir PV du 27/09/21 Compte rendu des réunions secteurs)

Pass sport

Pass sanitaire

Création licence (Nouveaux dirigeants/encadrants – Techniciens – Officiels)

Les actions à venir

Dimanche 19 septembre au CREPS

Recyclage arbitres départementaux et clubs - A ce jour nous sommes sur une base de 25 inscriptions

Fête du mini-basket (25/26 septembre)

Samedi 25 (13h30 à 17h30) Secteur Montluçon : Désertines

Samedi 25 (13h45 à 16h00) Secteur Vichyssois : Vichy

Dimanche 26 (10h00 à 16h30) Secteur Moulinois : Varennes / Allier

Commission des qualifications

Il serait souhaitable que Michel CONTAMINE donne un coup de main à Michel LAINE car soyons honnêtes la nouvelle formule n'est pas simple au niveau du contrôle des documents joints car de nombreux clubs n'effectuent pas les vérifications nécessaires avant validation et nous avons quelques surprises.

Pour éviter que notre responsable des qualifications disjoncte nous devons lui ajouter un fusible supplémentaire, bien sur si Michel C est d'accord.

Mini-Basket

Semaine prochaine diffusion des documents pour les engagements U11 avec une reprise sur le WE des 16/17 octobre et ensuite nous transmettrons les inscriptions pour les U9 avec une reprise sur le WE des 13/14 nov.

Formations

Prochainement diffusion de la fiche des inscriptions pour les formations arbitres (Dptx et clubs), le premier stage est prévu le 31 octobre.

Nous nous renseignerons auprès de l'IFRABB pour connaître la date d'ouverture des inscriptions sur les formations brevets fédéraux.

Le CD63 organise des formations e-marque V2 par visioconférences voir les BO du CD63 ; les clubs du Comité ont la possibilité de participer.

Basket Santé

Notre CTF effectue actuellement un gros travail pour la mise en place de cette action et nous avons le plaisir de constater que des clubs s'intéressent à cette formule.

Championnats seniors départementaux

But de cette saison permettre les montées et descentes (50% des rencontres disputées), pour cette raison il est préférable de minimiser la constitution de nos championnats

À la suite des engagements (14M et 7F) Formules retenues par le Comité Directeur :

PRM	1 poule de 8 avec 7 équipes et un exempt – Rencontres en A./R	1 ^{ère} journée WE des 2/3 octobre (Montée du SCA Cusset 3 (1 ^{er} DM2 N-1) pour pallier le non engagement de la JA Vichy 3)
DM2	1 poule de 8 avec 7 équipes et un exempt – Rencontres en A./R	1 ^{ère} journée WE des 2/3 octobre (Création d'une entente Montluçon / Commentry)
PRF	1 poule de 8 avec 7 équipes et un exempt – Rencontres en A./R	1 ^{ère} journée WE des 2/3 octobre

Coupes départementales SM et SF

Tirages réalisés par des mains innocentes (membres du Comité Directeur H.A)

Coupe Masculine

Entente Montluçon/Commentry – Entente CTC Bourbonnais

Moulins Basket – SBC Désertines 1

Exempt – Creuzier – BB

BC Gannat 2 – SCA Cusset 3

Bellerive BC 2 – BC Lapalisse

SBC Désertines 2 – C Yzeure Basket

BC Varennes – Bourbon SB

Sc St Pourçain – Exempt

Coupe féminine

AS Dompierre – BC Lapalisse

JA Vichy 2 – Bellerive BC

BC Gannat 2 – Exempt

Doyet BC – SBC Désertines

Divers

Les prochaines réunions secteurs

secteur Vichyssois Lundi 10 janvier à Lapalisse

Secteur Montluçonnais Mercredi 12 janvier à Vaux

Secteur Moulinois Lundi 17 janvier à St Pourçain

Comité Directeur

Vendredi 28 janvier sur le secteur Moulinois Organisation Bertrand

Vendredi 20 mai sur le secteur Montluçonnais Organisation Michel L

AG Comité

Samedi 18 juin à Varennes / Allier

Trésorier - Attention pour l'arrêt des comptes. Début mai, il serait bien que nous ayons un ordre d'idée de la situation financière afin de définir nos dispositions financières 22/23.

Financièrement – La saison s'annonce difficile.

AG Ligue

Samedi 25 juin – Lieu ?? – Il serait souhaitable que la Ligue envisage de centraliser géographiquement ses AG ceci permettrait de limiter (peut-être) les absences.

CTF

Mi-août pour donner suite au renoncement de l'entraîneur de l'équipe élite CF U15F de Cournon le club sollicite dans l'urgence notre CTF afin qu'il entraîne cette équipe.

Les modalités (Hors temps de travail) : Entraînement du vendredi soir (la semaine les joueuses sont au Pôle Espoir) plus rencontre du dimanche APM.

Condition Comité : Que les actions du Comité (stages WE) prévues cette saison restent prioritaires et éventuellement déplacées.

Accord Comité et CTF auprès du BB Cournon.

A savoir également qu'il y a RDV au CREPS pour un poste de responsable pédagogique sur une formation professionnelle – Normalement il y a peu de chance qu'il l'obtienne car il s'agit d'un poste cadre d'Etat mais avec la conjoncture actuelle rien n'est impossible.

Tour de table des Commissions et questions diverses

Secrétaire Générale - Patricia VINCENT

R.A.S

Trésorier Général - Jean-François GELIN

Tout va bien

Qualifications - Michel LAINE

Au 10 septembre, la situation des licences club (socle) est la suivante :

Niveau	Licencié(e)s	Dont licenciées (F) par rapport saison 2020-2021	Dont licenciés (M) par rapport saison 2020-2021
CD03	572 (753) (-181 soit -24%)	-24,2 %	-24 %
AURA	21 351 (29 040) (-7 609 soit -26,5%)	-27,6 %	-25,8 %
FFBB	152 138 (179 401) (-29 263 soit -15,2%)	-16,3%	-14,5%

(Saison 2020-2021)

Répartition par sexe :

- Féminines : 191 (33,22%) et masculins 381 (66,78%)

Répartition par catégories :

Les seniors (e) s représentent 47,20% des licenciés. Les autres licences sont réparties équitablement dans chaque catégorie de U9 à U20. On dénombre 24 licenciés en moyenne dans chacune des catégories.

Répartition par type de pratique :

Bien qu'il soit difficile d'avoir une vision précise du nombre de licenciés par types de pratique car un dirigeant peut aussi être joueur, un joueur peut être arbitre et officiel hors arbitrage notamment, l'essentiel des licenciés sont en priorité joueurs : 472 (82,5%).

A titre indicatif, les déclarations des licenciés sont les suivantes :

- Jouer : 472
- Entraîner : 86
- Arbitrer : 59
- Officier hors arbitrage : 109
- Diriger : 122

Une nouveauté cette saison : 7 licenciées se sont positionnées comme adhérentes dans un club.

Validation des licences sur FBI

Cette saison, la dématérialisation des licences se poursuit avec les licences T et les autorisations secondaires de territoires (AST° ainsi que les paiements).

Les anomalies rencontrées concernent essentiellement les dépôts de documents qui ne sont pas conformes à ceux exigés.

Quelques exemples :

- Dépôt d'une photo d'identité ou d'une page vierge à la place d'une carte nationale d'identité, d'un passeport ou d'un permis de conduire.
- Dépôt d'un questionnaire de santé à la place d'un certificat médical ou pour les arbitres, insertion du dossier médical.

- Fiche de demande de sur classement « complexe » à la place du certificat médical pour les sur classements.
- Quand un certificat médical est exigé, la date saisie est parfois celle de l'établissement de la licence mais n'a aucun rapport avec un certificat médical.

Ne pas oublier de vérifier le type de pratique sportive car certains licenciés jeunes choisissent Joueur loisir au lieu de joueur compétition.

A noter que depuis cette saison il est possible pour un licencié qui possédait une assurance de changer de niveau de garanties à la baisse ou à la hausse sans toutefois demander à ne pas en souscrire.

Enfin, nous rencontrons quelques bugs informatiques :

- Licence validée dans e-licence mais pas dans FBI. La seule intervention connue à ce jour pour y remédier est manuelle et ne peut être réalisée que par le service informatique de la FFBB.
- Au jour « j » apparaît une liste de licences non validées par le comité qui ne correspond pas à celle attendue, notamment celle comprenant les licences pour lesquelles un dialogue est engagé avec le club pour demander des documents à insérer, à un jour antérieur. Mais le lendemain, la situation est résolue. Les clubs rencontrent-ils les mêmes problèmes, je n'ai pas d'information pour confirmer cette situation.

A part ces remarques tout va bien concernant la validation des licences. Toutefois, souhaitons qu'en septembre, traditionnellement mois de la rentrée, l'enregistrement de nouveaux licenciés s'amplifie.

Commission salles et terrains - André TERRADE

Diffusion du récapitulatif sur le PV du 27 septembre (Compte rendu des réunions secteurs)

Règlements et Communication – Michel CONTAMINE

R.A.S

Commission Mini-Basket – Philippe VERT

Pour l'instant tout est parfait – Engagements à venir

Question Sébastien PAGES : Pouvons nous revoir le règlement U11 notamment la partie « Défense »

Réponse Michel CONTAMINE : Attention nous devons respecter les règlements fédéraux mini-Basket.

Réponse Président : Je regarderai les possibilités, je transmettrai une ébauche à Philippe et à toi pour avoir votre avis.

Commission Sportive – Sébastien PAGES

5x5

R.A.S pour l'instant dans l'attente de la reprise.

3x3 – Vétéran - Basket Loisir - Basket Entreprise - Jean-Christophe SAUTOUR

Le président informe que les championnats 3x3 seniors seront réactivés avec 4 plateaux et un plateau final en fin de saison.

Question Sébastien PAGES : Pourrions-nous organiser des plateaux 3x3 U13 – U15 – U17 mais également une formule découverte pour les U11 ?

Réponse Président : Oui, mais sur la 2^{ème} partie de saison, à définir sur notre prochain Comité Directeur.

Question Jean-Christophe SAUTOUR : Qu'allons nous faire pour le basket vétéran et le basket loisir ?

Réponse Président : Des plateaux sur secteurs plus un plateau final seront organisés sur la période février / juin. Possibilité de regrouper les deux.

Question Jean-Christophe SAUTOUR : Comment envisageons-nous le basket entreprise ?

Réponse Président : Le problème est délicat dans un premier temps notre département ne dispose pas énormément de grosses entreprises qui pourraient s'investir sur le basket ensuite l'organisation des rencontres serait complexe car les clubs ne lâcheront pas facilement des créneaux horaires.

Jean-Christophe SAUTOUR - Peut-être faire le point sur les gymnases inoccupés « Basket ».

Président : Oui nous pouvons mais nous aurons le problème des homologations et des autres sports.

Commission Promotion du Basket Féminin – Caroline LIEBIG DUFOUR

Pour donner suite à notre journée du Basket féminin nous pourrions proposer de poursuivre cette action en organisant un déplacement à Bourges sur une rencontre de LF.

Réponse Président : Nous pourrions, mais actuellement il me semble nécessaire de minimiser nos dépenses.

Comme je l'ai précédemment évoqué, financièrement la saison s'annonce difficile. Nous devons tenir compte du coût du transport, pour info un déplacement au TDE à Voiron = 2 000 € - Un déplacement sur le bassin Clermontois = 800 €

Maintenant il faut savoir que des clubs des secteurs Moulinois et Montluçonnais organisent des déplacements pour assister aux rencontres de Bourges.

A étudier mais pas pour cette saison.

CDO – Brigitte VIGUIER

Dans l'attente de connaître le nombre d'arbitres qui effectueront le recyclage de début de saison. Mise en place de l'e. marque V2, le CD63 organise des formations par visioconférences, les clubs du CD03 sont invités à participer.

Commission des formations – Rachid HIMSA

Pour l'instant R.A.S nous attendons les inscriptions sur nos formations arbitres Dptx et clubs. Possibilité d'organiser une 2^{ème} session sur la période février – mai/juin

Le Président sollicite Jean-Christophe SAUTOUR afin de connaître l'action qu'il envisage pour le développement durable.

Réponse : Pour l'instant nous réfléchissons !

Il sollicite également Franck DUFOUR pour la mise en place du « Challenge du Fair Play »

Réponse : Il sera finalisé prochainement, il reste quelques points à étudier.

Le Président souhaite une bonne saison à tous et il clôture la séance à 20h30.

Patricia VINCENT
SG du Comité

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président du Comité

Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES VERBAL DU 05 FEVRIER 2022 COMPTE RENDU REUNION CLUBS DU 22 JANVIER 2022 (visioconférence)

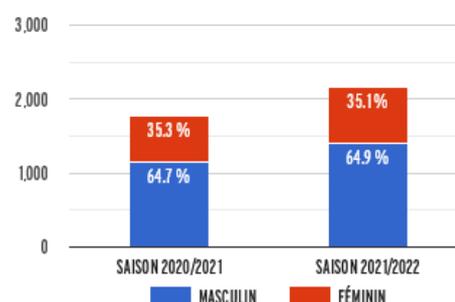
Clubs présents (15) : Bellerive BC – Bourbon SB – BE Commentry – Creuzier BB – SCA Cusset – SBC Désertines - AS Dompierre – BC Gannat – Stade Montluçon Basket – Moulins Basket – SC St Pourçain – BC St Yorre – BC Varennes – JA Vichy – C Yzeure Basket.

Clubs absents (3) : Doyet BC – BC Lapalisse – Vaux BC

Point licences

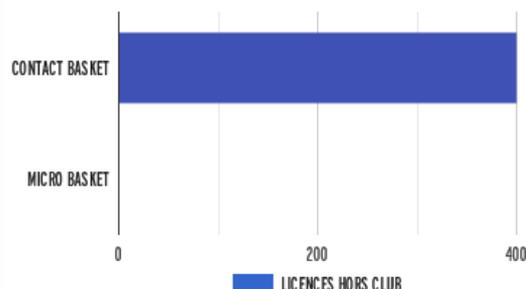
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 21 JANVIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2020/2021	624	35.3%	1146	64.7%	1770
SAISON 2021/2022	758	35.1%	1400	64.9%	2 158
EVOLUTION	134		254		388
EVOLUTION %	21.5%		22.2%		21.9%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 21 JANVIER

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	400
MICRO BASKET	0
TOTAL SAISON 2021/2022	400



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 21 JANVIER 2022

2 558

Début septembre nous étions pessimistes sur le retour de nos licenciés, nous partions sur une nouvelle baisse, mais surprise le miracle a eu lieu, nous sommes quasiment sur le total que nous avions à la clôture de la saison 2019 – 2020 (2162 licences).

Le plus important dans cette augmentation concerne le minibasket féminin ou nous totalisons sur la phase 2 U11 12 équipes bien sur certaines sont mixtes mais il y avait bien longtemps que nous étions sur un tel nombre d'engagements et le constat est identique pour les U9 filles avec 10 équipes.

Une fois de plus nous pouvons remercier et féliciter Caroline LIEBIG DUFOR et son groupe pour l'organisation de la journée du Basket Féminin à Vichy car cette journée a fait beaucoup de bien dans l'augmentation de nos licences féminines.

Nous devons renouveler cette opération mais peut-être changer de secteur car il a des zones où Le basket féminin n'est pas très impacté. La question sera à l'ordre du jour du Comité Directeur de vendredi prochain. Cette remarque est également valable pour les masculins, nous ne sommes pas là pour faire le procès de Pierre, Paul, Jacques mais les licenciés il faut aller les chercher, le forum des associations à ses limites, il fait uniquement plaisir à la municipalité qui l'organise.

Oui vous devez y participer mais ensuite rien ne vaut le travail sur le terrain comme l'a fait Bourbon en début de saison en utilisant la structure gonflable du Comité sur le parvis du supermarché du coin – Résultat plus 40 licences.

Vous faites un roulement de bénévoles sur la journée, vous offrez une breloque aux plus jeunes et comme à la Légion Etrangère vous positionnez un sergent recruteur en bout de chaîne, un sourire à la maman est le tour est joué.

Ensuite nous avons le mystère de la saison, Moulins Basket qui arrive à un total de plus 70 et qui passe le cap des 200 licences, pour être honnête ce n'est pas un mystère, cette augmentation est simplement le fruit du travail réalisé.

Bien sur certains d'entre vous mettent un frein à la venue de nouveaux licenciés et pour diverses raisons plus légitimes les unes que les autres mais maintenant il faut peut-être revoir sa copie et s'adapter certains le font et peut être que d'autres devraient prendre exemple.

Avec les éléments chevronnés que vous travaillez suivant la catégorie OK mais avec des novices il est obligatoire dans un premier temps de travailler les bases du basket en organisant un entraînement spécifique (mixte) U9/U11 et U13/U15 ou les gamins apprendront à dribbler, faire des passes, faire des doubles pas et shooter ... et ensuite en janvier vous les intégrez sur les entraînements de la catégorie.

Mettez-vous à la place d'un gamin de 12 ans qui n'a jamais pratiqué et qui se retrouve tout de suite avec des copains qui ont pour certains 5 ou 6 ans de basket dans les pattes, il y a de quoi se décourager et si par malheur il évolue dans un club où il y a pas mal de licenciés dans la catégorie il jouera épisodiquement et très peu.

Le constat est identique pour une équipe avec 7 ou 8 joueurs, il sera sur la feuille de match mais il risque d'user son fond de short sur le banc.

Dans les deux cas notre chérubin se dégouttera et la saison suivante il changera de sport.

Certains ont adapté cette formule alors pensez-y !

En plus un avantage, sur la mise en place de ses ateliers de fondamentaux vous pouvez mettre le pied à l'étrier de quelques U15 ou U17 afin d'aider sur l'encadrement.

Cette idée de génie ne nous incombe pas, elle émane d'un ancien CTR Auvergne qui il y a environ une trentaine d'années a mis en place cette formule au sein de la JA Vichy. A l'époque beaucoup de ses consœurs (non diplômés eux) rigolèrent et le prirent pour un fou, résultat petit à petit chaque lundi soir il y avait un peu plus de gamins mais surtout un peu plus de personnes pour assurer l'encadrement et nos joyeuses têtes blondes apprirent le rudiment de la balle orange plus facilement et plus rapidement. A méditer !

Nos championnats seniors

Pour les garçons au mois d'août nous hésitions sur une formule unique ou comme la saison précédente un championnat sur deux divisions, mais le but du jeu consistait à faire monter une équipe en R3 donc si nous partions sur une poule de 14 avec la conjoncture actuelle nous risquions d'aller dans le mur tandis qu'avec des poules de 8 nous avons de grandes chances de pouvoir disputer 50 % des rencontres signe de montée en R3 et en PRM.

Résultat – Objectif atteint

Maintenant irons-nous au terme – Mystère !

Si arrêt des compétitions dans les prochaines semaines, comme nous sommes sur des poules avec un exempt ce qui implique que nous n'aurons pas le même nombre de rencontres disputées ceci débouchera sur l'application des consignes fédérales avec la règle du ratio.

Idem pour le championnat féminin.

Concernant les reports COVID que les choses soient claires, aucun report ne sera accepté après la dernière journée retour.

Petit rappel – Dans la catégorie senior possibilité de deux rencontres sur le même WE.

Coupes départementales – Ça roule nous avons une rencontre féminine à récupérer.

Les finales seront organisées à Vichy le samedi 21 mai.

3x3 la messe est dite les équipes qualifiées disputeront la finale à Lapalisse le WE des 07/08 mai.

Pour nos U11 et U9 vous faites au mieux mais surtout quand vous reportez une rencontre merci de faire une nouvelle programmation dans les meilleurs délais.

Concernant l'organisation des manifestations diverses RAS sur les secteurs Moulinois et Vichyssois les dates sont complétées cependant nous nous posons des questions sur la réelle motivation des clubs du secteur Montluçonnais.

Pour les championnats régionaux et ID vous appliquez les consignes de l'organisateur.

Toutefois nous attirons votre attention sur les seniors régionaux – Fin de la phase 1 le WE des 5/6 février (peut être allongée au 12/13) attention suite aux reports certains risquent de jouer 2 rencontres dans la semaine (mercredi et WE) Danger, attention aux surprises vous devrez faire avec.

Formation

Arbitres

nous avons 3 clients sur la formation arbitre club et 2 sur la formation arbitre départemental

Brevets fédéraux

La 2^{ème} couche fut la bonne

BF enfant	8 stagiaires
BF Jeune	7
BF Adulte	6

Minibasket

Opération bracelets

Nous devons vous remettre les bracelets de fidélisation à l'occasion des réunions secteurs

Par la force des choses nous procéderons différemment.

Je pense que le plus simple sera une remise à un de vos dirigeants ou éducateurs lors de la venue d'une de vos équipes à Gannat.

Certaines dotations seront incomplètes car il manque quelques bracelets mais nous avons sollicité un complément auprès de la FFBB – Question : Quand les recevrons nous ?

Opération 5000 terrains

L'affaire est lancée, en dehors de vous nous avons arrosé de très nombreuses municipalités, qui le furent auparavant par Monsieur SENNEPIN.

Dans vos municipalités respectives il y a des cas à étudier (Création ou rénovation de terrains 3x3 extérieurs ou création d'un city parc ...)

Dans un premier temps, vous voyez avec vos élus locaux et si l'affaire est jouable vous nous signalez le nom de la personne à contacter et ensuite nous la contacterons.

QUALIFICATIONS – Michel LAINE

Sur les 2158 licences vérifiées, 9 ne sont toujours pas validées par le comité car les informations ou les documents demandés n'ont pas été fournis.

Les clubs concernés par ces absences de réponses sont :

- Bellerive Basket Club :

- LOMPECH (senior) : le certificat médical pour arbitrer n'a pas été envoyé et ce malgré une réponse du club le 17 août 2021 comme quoi « il faisait le nécessaire », mais 5 mois plus tard, toujours rien.
- LASSAUZE Théo (U17) : le certificat médical reçu est le même que celui refusé dont la mention compétition a été rajouté (autre écriture) alors que nous demandions un nouveau document le 16 septembre 2021.
- MOREAU Kathleen (Basket santé) : le certificat médical déposé ne comporte pas de nom. Une demande de régularisation est partie le 17 janvier 2022.

- SCA Cusset :

- LOCHE Loïc (Senior) : une demande de photo réglementaire a été formulée le 15 novembre 2021. Pas de réponse à ce jour.

- BE Commentry :

- SPACCAFERRY Antoine (U16) : le certificat médical déposé est un document vierge alors qu'une date de certificat médical a été saisie (28 novembre 2021). La demande d'un certificat médical conforme a été demandée le 05 décembre 2021.

- SC Saint Pourçain :

- GONCALVES Hugo (U19) : en attente d'un nouveau certificat médical ou de la saisie de la date du questionnaire de santé depuis le 21 septembre 2021.
- MARODON Clément (U7) : pas de taille indiquée. L'information demandée le 24 novembre est restée vaine.
- BOISSONNET Jahian (U8) : la mutation exceptionnelle souhaitée n'a pu être saisie faute d'avoir reçu un dossier complet. Les seuls documents adressés par voie postale sont la preuve de dépôt du recommandé adressé au club d'origine et la feuille rose de la demande de mutation en vigueur la saison dernière.

- C Yzeure Basket :

- CHADHOULI Lyana (U12) : une demande pour remplacer la photo a été formulée le 30 septembre 2021 mais sans résultat.

Recommandations

Suite aux anomalies constatées lors de la vérification des licences, les clubs avant de qualifier tel ou tel licencié, doivent porter une grande attention aux informations saisies et aux documents déposés sur FBI, en particulier :

- la photo doit être une photo d'identité dont la taille est définie par la FFBB.
- la vérification des certificats médicaux ou l'existence d'une date pour le questionnaire de santé
- la taille
- l'existence des justificatifs concernant une mutation.

Rappels :

Mutation exceptionnelle :

Il est préférable de constituer la demande de mutation sous forme papier. Le formulaire est téléchargeable sur le site de la FFBB. Ne pas oublier de demander les justificatifs au licencié : mutation et domicile et de joindre la preuve de dépôt d'envoi du formulaire de démission à son club d'origine.

Licences T et AST :

Les demandes sont dématérialisées depuis le début de la saison. Aussi, sur FBI, les clubs ne doivent pas oublier de suivre le processus de déroulement de la création d'une telle licence. En particulier, s'ils n'ont pas donné leur accord, le comité ne peut les enregistrer. Si pour les AST, le comité peut à titre exceptionnel, régulariser un oubli à partir de la réception d'une demande par écrit ou par courriel ou par SMS, ce n'est pas le cas pour les licences avec extension T.

SALLES ET TERRAINS – André TERRADE

Mise à jour et corrections sur le site fédéral salle et panneaux
Il faut 2 à 2 mois pour un retour administratif validé par la préfecture.

Fusion absorption CD63 – 03 – 15

Depuis l'AG du Comité en juin 2019 à Moulins, le Président du CD63 n'a toujours pas digéré le résultat du vote refusant cette fusion et depuis il essaye d'arriver à ses fins par différents moyens.

Aujourd'hui nous en sommes à la politique du chantage « Si vous n'acceptez pas au 01 juillet 2022 de travailler sur une fusion au 01 juillet 2024, nous ne vous accepterons plus dans nos championnats jeunes à compter de la prochaine saison ».

Pourquoi souhaite-t-il cette fusion ? Peut être pour devenir le 3^{ème} plus gros Comité de la Ligue Aura avec plus ou moins 10 000 licenciés, pour le reste ???

Point qu'il évoqua lors d'une visio avec le Président Fédéral : Faire évoluer le basket au sein de notre secteur géographique (l'Auvergne).

Dans un premier temps, la méthode employée est inacceptable.

Par le passé avec moins de licenciés nous avons nos propres championnats jeunes et il n'y avait aucun souci.

En réalisant une projection pour la prochaine saison sur les championnats jeunes nous aurons qu'un seul petit tracassé avec les U15 Filles mais il ne serait pas insurmontable.

Evolution du basket, il me semble que les actions qui sont diligentées par la FFBB nous les menons et même sur certaines nous avons de l'avance sur notre voisin (Basket écoles à ses débuts - Plateaux U9 - 3x3 – Epreuves du challenge U11...) ...

Les avantages si nous restons CD03

Nous conservons notre identité, car soyons réalistes nous avons déjà perdu notre identité régionale avec la création des nouvelles Ligues où aucun ne se reconnaît il serait dommage que nous perdions notre identité départementale – A ce jour la FFBB compte six fusions départementales 10/52 – 11/66 – 12/48 – 46/82 – 70-90 et 26/07 en dehors de cette dernière qui fut la première à voir le jour et qui roule parfaitement, les autres ont un petit regret « la perte d'identité ».

Seniors - nous conservons notre montée M et F en R3

Jeune - nous aurons des montées spécifiques CD03 en région

Nous gardons nos sélections jeunes, autrement elles auraient du plomb dans l'aile car je vois mal 10 garçons et 10 filles du département composés l'équipe de la fusion. En gros nous travaillerons dans un premier temps avec des U12 secteurs et ensuite un ou deux auront la chance d'intégrer la sélection de la fusion U13 – En résumé nous allons faire rêver une douzaine de garçons et filles pendant un an et ensuite retour dans les chaumières.

Nous conservons nos formations, déjà que nous avons du mal à faire venir nos stagiaires au CREPS je les vois mal se déplacer à Clermont.

Nous conservons une place au sein du Comité Directeur Régionale

Nous conservons notre poste de Délégué auprès de la FFBB

Les inconvénients si absorption

Nombre de nos équipes qui auront accès à la PRM (en 20219, le Président du CD63 envisageait une base de 3 équipes SM et 2 équipes SF le reste en DM et DF)

Aucune place de réservée à nos équipes pour une montée en R3 donc peu de chance de voir une équipe CD03 montée à l'étage supérieur.

Comme nous l'évoquions précédemment perte de nos sélections jeunes.

Bref nous avons plus à y perdre qu'à y gagner, s'il y a un seul point positif il concernera le taux départemental du coût de la licence car avec 10 000 licenciés il ne peut être que moindre et encore car l'augmentation des licenciés débouchera forcément sur la venue de nouveaux salariés.

Etant membre de la Commission territoires au sein de la FFBB, lors de notre dernière réunion à Paris nous avons travaillé sur les fusions départementales comme je l'ai mentionné le problème le plus important réside dans la perte d'identité.

Ne nous voilons pas la face les CT Clubs ne fonctionnent pas comme elles devraient ainsi nous étudierons s'il y a possibilité de créer sur la création de Coopération Territoriales Comités ceci permettrait de signer des conventions entre Comités.

Ceci permettrait à des clubs d'un Comité de jouer dans le Comité voisin. D'où la fin des fusions absorptions et ainsi chacun conserverait son identité.

Pour revenir à nos moutons vous me dites si vous acceptez ou non les échéances proposée par le CD63 ou si vous souhaitez que nous conservions notre identité « CD03 »

La semaine prochaine le Comité Directeur prendra sa décision car il est inutile d'attendre l'AG pour décider des suites à donner.

Résultats

Pour le projet de fusion : 1

Abstention : 1

Contre le projet de fusion : 13

Clubs absents : 3

Patricia VINCENT
SG CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président CD03 BASKET

Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES VERBAL DU 07 FEVRIER 2022

COMPTE RENDU DE LA DECISION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR SUR LE DESIR DE FUSION ABSORPTION PAR LE CD63 AU 01 JUILLET 2024

(Réunion du Comité Directeur du vendredi 28 janvier 2022 en visioconférence)

Membres présents (15) : Mesdames Aurélie DOMAS-CHANAL - Béatrice MOROY – Patricia VINCENT
Messieurs Michel CONTAMINE – Franck DUFOUR – Julien FAVE – Jean-François GELIN -
Rachid HMIMSA – Michel LAINE – Sébastien PAGES – Bertrand PICARLE –
Cédric PICHELIN – Vincent ROUSSEAU – André TERRADE – Jean-Luc VINCENT

Membres excusés (4) : Mesdames Ericka PAGES – Valérie ROUSSEAU – Brigitte VIGUIER –
Monsieur Jean-Christophe SAUTOUR

Le Président évoque les faits

Lors d'une réunion du bureau du CD63 en date du 25 octobre 2021, il a été décidé que le renouvellement des conventions avec les clubs du CD03 serait réalisé uniquement si notre Comité s'engage dans une démarche de fusion avec le CD 63 avant le 30 juin 2022 ayant pour échéance une fusion effective au 30 juin 2024.

Il signale également que le 16 décembre 2021, le Président Fédéral organisa une visioconférence avec les Présidents des Comités 03, 15 et 63 afin d'établir un processus de travail sur ce projet de fusion.

Petit retour en arrière, cette démarche de fusion absorption par le CD63 n'est pas une nouveauté et à l'occasion de L'AG Fédérale en 2018 à Avignon lors d'un entretien avec le Président Fédéral, ce dernier précisa que l'idée pouvait être intéressante mais que dans un premier temps nous devons obtenir l'aval des acteurs principaux « Nos clubs ».

Ainsi à l'occasion de notre AG du 15 juin 2019 à Moulins, nous organisâmes un vote afin d'obtenir l'avis de nos clubs et de nos élus départementaux (1 club = 1 voix – 1 élu = 1 voix).

Avec une très grande majorité le projet fut écarté.

Nota bene : Monsieur Gérald NIVELON représentait la fédération lors de cette AG.

Pour conserver cette participation « clubs » sur des questions relatives à l'avenir de notre structure, le samedi 22 janvier 2022, lors d'une visioconférence avec les représentants clubs, un vote fut de nouveau organisé afin d'obtenir l'avis de chacun sur les échéances proposées par le CD63.

Clubs présents (15) : Bellerive BC – Bourbon SB – BE Commentry – Creuzier BB – SCA Cusset – SBC Désertines -
AS Dompierre – BC Gannat – Stade Montluçon Basket – Moulins Basket – SC St Pourçain –
BC St Yorre – BC Varennes – JA Vichy – C Yzeure Basket.

Clubs absents (3) : Doyet BC – BC Lapalisse – Vaux BC

Pour les propositions du CD63 : 1

Abstention : 1

Contre les propositions du CD63 : 13

Pour donner suite à la décision de nos clubs, le Président souhaite connaître l'avis de nos élus.
La réponse des membres présents fut unanime « Nous devons respecter le choix de nos clubs », ainsi les échéances préconisées par le CD63 sont refusées.

Nous prenons acte qu'au 01 juillet 2022, les conventions signées avec le CD63 deviendront caduques et de ce fait nous retrouverons notre autonomie sur les compétitions départementales.

Le président précise que la création des nouvelles Ligues régionales n'apporte rien à nos structures départementales. Malgré la bonne volonté des élus et salariés de la Ligue AURA, nos clubs ne se reconnaissent pas dans cette « Super Ligue » l'éloignement des instances régionales en est la cause principale. Une fusion avec le Comité voisin serait également néfaste, la perte de l'identité départementale n'intéresse nullement nos clubs.

Le système de fusion est peut être dépassé car l'identité départementale doit rester prioritaire, une formule de « Coopération territoriale Comités » serait plus judicieuse, elle permettrait à des clubs limitrophes d'un département de participer aux championnats du département voisin ceci aurait pour effet de limiter les déplacements mais également de constituer des championnats plus étoffés.
Aux hautes instances d'étudier les possibilités.

Pour conclure, le Président remercie le Comité du Puy de Dôme d'avoir accepté nos clubs sur les compétitions interdépartementales « jeunes », il remercie également les personnes (6) de notre Comité qui participent chaque semaine au suivi des rencontres.

Le présent compte rendu sera transmis à, Messieurs Jean-Pierre SIUTAT Président de la Fédération Française de Basket-Ball, Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général de la FFBB, Jean-Pierre HUNCKLER Vice-Président Fédéral, Pierre DEPETRIS Vice-Président Fédéral, Olivier BLATRIE Président de la Ligue AURA, Louis NEGRELLO Président du CD15 et Gérald NIVELON Président du CD63.

Patricia VINCENT
SG du CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président CD03 Basket

Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES VERBAL DU 08 FEVRIER 2022
COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR DU 28 JANVIER 2022
(Visioconférence)

Membres présents (15) : Mesdames : A. DOMAS-CHANAL – B. MOROY – P. VINCENT –
Messieurs M. CONTAMINE – F. DUFOUR – J. FAVE – J-F. GELIN – R. HIMSA –
M. LAINE – S. PAGES – B. PICARLE – C. PICHELIN – V. ROUSSEAU – A. TERRADE –
J-L VINCENT.

Membres excusés (4) : Mesdames E. PAGES – V. ROUSSEAU – B. VIGUIER – Monsieur J-C. SAUTOUR
Invités présents : Madame C. GARRET – Messieurs O. BLATRIE (Président Ligue AuRA) – R. CHEVALIER –
P. VERT – M. VINCENT LHOSTE (CTF)

Invité excusé : Monsieur C-E CHAMBON

Plan 5 000 terrains

En dehors des clubs nous avons arrosé des différents documents de présentation la quasi-totalité des municipalités et les diverses Com Com.

A ce jour nous bénéficions de quelques retours en dehors de Beaulon qui envisage la construction d'un terrain extérieur pour les autres malheureusement ce sont des demandes qui ne rentrent pas dans les critères. Généralement elles concernent des travaux dans les gymnases (changements de panneaux, réfection du sol, modification de l'éclairage ...) mais rien au niveau de nouvelles constructions voir d'une mise aux normes d'un terrain extérieur.

J'ai quand même sollicité l'avis de la Commission INFRA de la FFBB et la réponse fut négative avec comme conseil que les municipalités prennent contact avec la DRAJES afin de voir les possibilités sur les subventions accordées aux équipements structurant type gymnases.

Petite remarque de quelques élus, il aurait été souhaitable que l'info sur le plan 5 000 terrains soit diffusée avant l'adoption du budget du Conseil municipal qui se fait généralement fin septembre début octobre. Maintenant pour le dépôt des dossiers, il n'y a pas péril en la demeure, mais il faut tenir compte que les demandes se traitent au fil de l'eau de ce fait il y a quand même un peu le feu.

Sur le point de la mise aux normes de terrains extérieurs là je pense qu'il y a moyen de faire des actions. Il serait bien que chaque club fasse le tour de la commune et relève les installations qui méritent une mise aux normes (J'en connais déjà une à 300 mètres de chez moi en plus pour la JAV rien de plus facile de communiquer avec la municipalité elle compte dans ses licenciées une conseillère municipale qui visiblement prend à cœur tout ce qui concerne le basket).

Bref si les clubs jouent le jeu nous pouvons envisager la mise en route de quelques dossiers.

De mon côté je continuerai à titiller les municipalités « Non basket » qui dispose d'un gymnase afin d'envisager des créations.

Opération Pass'sport

L'opération se prolonge jusqu'au 28 février

Sur l'ensemble des sports Au 07 janvier nous avons en gros 1 018 500 jeunes qui ont bénéficié du dispositif. Au niveau national les sports les plus sollicités :

le foot avec 30,1% ensuite le basket et le judo avec un peu plus de 7%

Ce sont également les 3 premiers sports représentés sur notre région.

La région AURA se situe à 19,7 % de la moyenne nationale.

Notre département est à 18,6% (Moyenne pour les départements 18%)

Point licences

Hier Nous avons dépassé notre total de la saison 19/20 avec 2 165 licences

758 féminines et 1407 masculins

Comparatif avec la saison dernière où nous avons clôturé à 1772 licences (624 F et 1 148 H)

Nous enregistrons + 134 féminines et + 259 masculins au total nous sommes sur une augmentation de 22,2 % (FFBB + 21,5% et notre Ligue + 16%)

Maintenant le but du jeu pour la saison prochaine réside dans un premier temps à conserver nos effectifs mais surtout à les augmenter.

Pour cela en début de saison les clubs doivent s'investir sur des opérations promotions sur des sites où il demeure un passage important (Ex : la grande surface du coin), la saison dernière nous avons acheté deux paniers gonflables à eux d'en faire bon usage.

Depuis notre achat seulement 2 clubs (Bourbon et Vichy) demandèrent un prêt le bilan est quand même faible.

S'investir en début de saison mais également s'investir sur nos actions et là j'avoue que certains

Trainent des pieds notamment sur le secteur Montluçonnais où nous avons des actions qui ne se feront pas car aucun club volontaire pour les organiser (4/10 dont 2 actions pour deux clubs).

« Place aux autres » a du bon mais à un moment ou un autre il faut mettre les mains dans le cambouis et ne pas compter sur le bon vouloir du voisin qui lui aussi pense la même chose.

Résultat rien ne se fait.

Tournoi des étoiles

Il se déroulera du samedi 12 au lundi 14 février à Voiron

Pour l'instant nous sommes sur la base du huis clos, une visio est prévue mardi soir afin de définir le maintien ou non, personnellement je serai favorable au maintien car ne nous voilons pas la face actuellement les cas positifs sont pléthores dans le milieu scolaire.

Pour les délégations les consignes sont les suivantes :

Pour les mineurs – Présentation d'un test négatif de moins de 24 heures

Pour les majeurs – Présentation du Pass vaccinale valide, la présentation d'un test négatif ne sera pas acceptée.

Cédric PICHELIN sera notre chef de délégation (Mathieu devant assurer la formation BF le dimanche au CREPS – Il fera ensuite route pêche sur Voiron)

Nous aurons 4 entraîneurs 10 joueurs et 10 joueuses

Deux accompagnateurs (Julien et Caro)

Malheureusement nous ne présenterons pas d'arbitres les deux prévus initialement sur le tournoi de Noël sont retenus par leurs obligations professionnelles et je pense qu'il n'est pas nécessaire que nous envoyions deux jeunes novices dans la fonction à l'abattoir.

A la demande du CTO régional Rachid sera superviseur des arbitres.

Soit au total 28 personnes au départ plus Mathieu en cours de route

Déplacement : 3 minibus 9 places (Un grand Merci aux Présidents de Moulins, Yzeure et Vichy pour le prêt locatif) plus véhicule Caro.

3 chauffeurs à l'aller : Cédric, Lucas et Julien.

3 chauffeurs au retour : Cédric, Lucas et Mathieu – Rachid assurera le retour du camion du Comité.

A définir en début de semaine les modalités du départ (Horaire et lieu) en tenant compte que le samedi 12 nous sommes sur un départ vacances et le franchissement du secteur Lyonnais et au-dessus risque d'être encombré.

Je reviens sur le sujet minibus, rien à voir avec le tournoi mais il a quand même son importance, Mathieu a constitué un dossier auprès du Conseil régional afin de bénéficier d'une dotation pour le Comité – Affaire à suivre.

Point sur nos championnats

En seniors, Cette saison nous aurons la chance d'avoir des montées en R3 en effet nous avons passé la barre des 50% des rencontres disputées sur nos compétitions pré régionales

Maintenant si jamais la compétition s'achève avant la dernière journée retour avec nos championnats qui comprennent un exempt nous appliquerons la réglementation fédérale sur le ratio.

Concernant les reports COVID, les modalités sont expliquées dans la note secrétaire 04 et visiblement certains ne comprennent pas tout ou essaient de la détourner mais nous resterons vigilants et grâce à FBI nous avons la chance de bénéficier de renseignements très utiles sur les participations aux rencontres.

Beaucoup nous signalent des cas contacts mais là aussi il y a une réglementation test à J0 ou maxi J+1.

Pour nos compétitions U11 et U9 pour l'instant nous sommes dans la confiance nous reportons mais nous commençons à avoir quelques doutes sur quelques demandes notamment sur des rencontres U11 avec un gros déplacement, que les choses soient claires les rencontres seront reportées mais pas annulées donc le déplacement se fera.

Idem pour les plateaux U9, le report est obligatoire.

Coupe d'Allier

Les ¼ de finales garçons sont prévues le WE des 19/20 mars

Chez les féminines il reste une rencontre des ¼ à disputer – ½ les 19/20 mars

Les finales se dérouleront à Vichy le samedi 21 mai

3x3

Les finales garçons (6 équipes) et les finales filles (6 équipes) se dérouleront à Lapalisse WE des 7 et 8 mai.

Les actions de fin de saison

12/13 février	Plateaux secteurs vétérans et Loisir (Bourbon et Bellerive) Plateau départemental 3x3 U18F à Varennes Plateaux secteurs U17M à Moulins (??) et Bellerive.
26/27 mars	2 ^{ème} plateaux secteurs U7 à Montluçon, St Pourçain et Bellerive Plateaux secteurs U15M à Bourbon et Lapalisse. Plateau départemental 3x3 U15F à Dompierre Plateaux secteurs vétérans et Loisir (Moulins/Yzeure et Vichy)
16/17 avril	3 ^{ème} plateaux secteurs U7 à Montluçon, Varennes et Bellerive Plateau départemental vétéran / Loisir à Désertines
07/08 mai	Finales départementales 3x3 à Lapalisse Plateaux secteurs U11 pour l'instant 1 volontaire Désertines
14/15 mai	Plateau Départemental 3x3 U13F à Désertines Plateau secteurs U13M à Bourbon et Bellerive Plateau départemental vétérans / loisir à Cusset
S 21 mai	Finales des coupes départementales à Vichy
D 22 mai	Fête Nationale du Minibasket à Moulins
S 18 juin	AG du Comité à Varennes
S 25 juin	AG de la Ligue

Récompenses Fédérales et Trophée du Conseil d'honneur

Pendant les vacances nous solliciterons les clubs afin d'obtenir des noms (Lettre de félicitations et médaille de bronze) enfin nous limiterons le choix à un nom dans chaque catégorie car nous sommes quand même limités dans les dotations.

Pour le Conseil d'honneur, nous ferons sans eux, Je transmettrai à Jacques WIKIEZ et Pierrot PICARLE une liste de noms (du secteur Mouloinois car AG sur le secteur Mouloinois) et ils choisiront l'heureux élu ou là – Je redemanderai à Dominique BOSMET s'il souhaite rejoindre nos deux compères.

Journée du basket féminin 2022

Une fois de plus je remercie Caroline LIEBIG Dufour et son groupe pour l'organisation de la journée 2021. Un succès total !

Soyons honnête l'augmentation de nos licenciées féminines en mini-basket et liée à l'organisation de cette journée.

Questions Que faire cette année ?

Reconduire à Vichy ou nous déplacer sur un autre secteur ? Montluçon Moulins ??

A titre personnel une organisation sur le secteur Montluçonnais me fait un peu peur et pourtant si nous devons toucher un secteur c'est bien celui-ci.

Quand ? Début de saison / Fin de saison ??

Fusion absorption

Je ne reviendrai pas sur le document transmis résumant la situation vous êtes des grandes personnes vous avez chacun un avis à vous de décider.

Résultat du vote voir PV du 05 février 2022

CDO – Brigitte VIGUIER

Pour cette saison, le département de l'Allier possède **37** arbitres qui se répartissent de la façon suivante :

- **8** sont dédiés aux désignations effectuées par la Ligue.
- **16** sont dédiés aux désignations effectuées par le Comité de l'Allier.
- **13** sont des Arbitres Club non désignés

Comme les années précédentes, beaucoup d'entre eux, en plus de l'arbitrage, jouent, coachent des équipes jeunes, suivent des études et/ou travaillent, ce qui implique que les week-ends seuls 6 arbitres en moyenne peuvent être disponibles sur les créneaux horaires des matchs à couvrir.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution et la répartition des arbitres du CD03 sur les dernières saisons :

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Ligue / Région	8	5	6	10
Département	21	27	19	20
Clubs	8	16	15	23

Le point sur les rencontres à couvrir, au niveau du département, va du week-end du 25 septembre 2021 à celui du 22 janvier 2022

Au niveau de l'Allier, à ce jour, 263 matchs (+ 32 matchs U11) se sont déroulés et la couverture, **en pourcentage**, des rencontres est la suivante :

Catégories	Nombre d'Arbitres Officiels		
	0	1	2
PRM	61	6	33
PRF	71		29
DM2	83	4	13
IDFU13	86	4	10
IDFU15	46	28	26
IDFU18	68	8	24
IDMU13	55	3	42
IDMU15	58		42
IDMU17	47	3	50
RFU13	25	50	25
RFU15	75	25	
RFU18	33		67
RMU13	75		25
RMU15	50		50
RMU17	33		67
Total	65	5	30

Bonne nouvelle, un nouvel arbitre est dans les tuyaux.

Mini-Basket - Philippe VERT

Certains plateaux U9 et quelques rencontres U11 furent perturbés par la COVID mais les clubs s'adaptent afin de faire jouer les enfants. Les clubs communiquent les résultats dans les délais prévus – Merci à eux.

La distribution des bracelets de fidélisation offerts par la FFBB est en cours. Certaines couleurs n'ont pas été livrées en quantité suffisante, trois clubs devront patienter pour recevoir leur dotation.

En réponse à la demande de la FFBB qui souhaite une harmonisation des règlements Mini-basket départementaux avec les éléments incontournables du règlement national, les règlements du Comité seront envoyés pour avis et modifiés si besoin ;

Formation arbitres – Rachid HMIMSA

5 Stagiaires depuis le début de la saison – 3 en « arbitre club » et 2 en « Arbitre Dpt »

2 ont un léger retard sur le e-learning mais la régularisation s'effectuera prochainement.

Tout se passe bien, le fait d'avoir les sélections jeunes en même temps permet de faire de la mécanique d'arbitrage et d'avoir des situations réelles.

Formation BF – Mathieu VINCENT-LHOSTE

Tout va bien.

Nous avons des stagiaires sur les 3 BF

Commission TECHNIQUE – Cédric PICHELIN / Mathieu VINCENT-LHOSTE

R.A.S

TDE à venir en espérant que les consignes sanitaires seront faibles.

Commission des qualifications – Michel LAINE

Voir PV du 05 février 2022 - compte rendu réunion clubs du 22 janvier 2022

Commission Salles et Terrains – André TERRADE

Voir PV du 05 février 2022 - compte rendu réunion clubs du 22 janvier 2022

Commission Sportive - Sébastien PAGES et Jean-Christophe SAUTOUR

5x5 – Sébastien PAGES

S/O en cours championnats et Coupes

3x3 – Jean-Christophe SAUTOUR

Voir pour organiser une grosse manifestation sur une place municipale

Discipline – Michel CONTAMINE

Au niveau de nos championnats seniors départementaux, les fautes techniques diminuent ce fait est certainement lié à l'augmentation des désignations « Arbitres clubs ».

Patricia VINCENT
SG CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président CD03 Basket

Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - Fax : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



REUNION COMITE DIRECTEUR DU 20 MAI 2022 A MONTMARSAULT PROCES VERBAL SUITE DECISION SUR LE PROJET DE FUSION CD63 - CD03 AU 01/07/2024

Membres présents (12) : Mesdames Aurélie DOMAS-CHANAL – Béatrice MOROY – Valérie ROUSSEAU
Brigitte VIGUIER – Patricia VINCENT – Messieurs Franck DUFOUR – Jean-François GELIN - Rachid HMIMSA –
Cédric PICHELIN – Jean-Christophe SAUTOUR – André TERRADE – Jean-Luc VINCENT

Membres excusés (7) : Madame Ericka PAGES – Messieurs Michel CONTAMINE – Julien FAVE – Michel LAINE –
Sébastien PAGES – Bertrand PICARLE – Vincent ROUSSEAU.

Invités présents (2) – Mme Marie-Pierre CHAPELLON (Vice-Présidente Ligue AuRA) – Philippe VERT
(Commission Mini-Basket).

Le Président effectue un rappel de la situation :

- 1) Demande du Président du CD63 afin que notre Comité s'engage sur une politique de fusion à compter du 01 juillet 2022 pour une mise en place effective au 01 juillet 2024.
- 2) En cas de non engagement de notre part, les conventions sportives avec nos clubs ne seraient pas renouvelées pour la prochaine saison.
- 3) Le 22 janvier 2022, lors d'une visioconférence avec les représentants clubs, un vote fut organisé afin d'obtenir l'avis de chacun sur les échéances souhaitées par le CD63.
Pour les propositions du CD63 : 1 Abstention : 1
Contre les propositions du CD63 : 13
- 4) Le 28 janvier 2022, les membres du Comité Directeur validèrent le choix des clubs et refusèrent les échéances demandées par le Président du CD63.
- 5) Nous prenons acte qu'au 30 juin 2022, les conventions signées avec le CD63 deviendraient caduques et ainsi nous reprendrions notre autonomie sur les compétitions départementales.

Comme il a été stipulé au Président de Ligue Régionale AuRA et au Président de la Commission Fédérale « Territoires » nous ne sommes pas contre le fait d'engager un processus de rapprochement mais jamais nous n'accepterons la méthode de chantage employée.

Nous avons conscience que l'objectif principal réside dans l'avenir du basket « Auvergnat/Bourbonnais » qui dans à plus ou moins long terme « Pourrait être confronté à quelques difficultés ».

Ainsi dans un premier temps (saison 2022 – 2023) il serait souhaitable de créer un groupe de travail CD03/CD63 (Egalité sur la représentation) en charge d'établir une convention sur différents points (Ex : Représentativité des Comités au sein du nouveau Comité Directeur – Les fonctions – Les délégués départementaux – Attribution des récompenses fédérales – Les sélections départementales – Les formations – Les salariés – Les finances ...)

Après entente des deux organismes, édition d'une convention qui serait signée par les deux Présidents.
Chaque organisme se chargera de présenter cette convention à ses clubs lors de son Assemblée Générale 2023 (En présence du Président de CD voisin et du délégué fédéral désigné).
Les clubs étant les principaux acteurs de ce projet d'évolution, de ce fait cette convention restera soumise à un vote pour adoption (Un club = xx voix suivant le total des licenciés au 31/03/2023).

Dans le cas d'un avis négatif de la part d'un des Comités, le projet de fusion serait abandonné et chaque Comité deviendrait autonome sur le plan des compétitions sportives à compter du 01 juillet 2023.

**Après débat, le Président souhaite connaître l'avis des membres présents (12) sur la proposition suivante :
Abonder au 30 juin 2022 sur une politique d'un projet de fusion avec le CD63 et mettre en place un groupe de travail CD03/CD63 afin d'établir sur la saison 2022 / 2023 une convention entre les deux parties dans le but de réaliser une fusion au 01 juillet 2024. Cette convention resterait soumise à l'aval des clubs lors des AG respectives de 2023.**

Pour : 8 Contre : 4

Le présent procès-verbal sera transmis pour information et suite à donner à Monsieur Gérald NIVELON, Président du CD63.

Une copie sera expédiée à Messieurs Jean-Pierre SIUTAT Président de la Fédération Française de Basket-Ball, Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général de la FFBB, Jean-Pierre HUNCKLER Vice-Président Fédéral, Pierre DEPETRIS Vice-Président Fédéral, Olivier BLATRIE Président de la Ligue AuRA.

Patricia VINCENT
SG du CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président CD03 Basket

Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - *Fax* : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



PROCES VERBAL DU 27 MAI 2022 – SAISON 2021 / 2022 COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR DU 20 MAI 2022 A MONTMARSAULT

Membres présents : Mesdames A. DOMAS-CHANAL – B. MOROY – V. ROUSSEAU – B. VIGUIER – P. VINCENT
Messieurs F. DUFOUR – J-F. GELIN – R. HMIMSA – C. PICHELIN – J-C. SAUTOUR – A. TERRADE
J-L. VINCENT

Membres excusé(e)s : Madame E. PAGES – Messieurs M. CONTAMINE – J. FAVE – M. LAINE – S. PAGES –
B. PICARLE - V. ROUSSEAU

Invités présents : Mme M-P. CHAPPELLON (V-P Ligue AuRA) – Monsieur P. VERT (Comm. Minibasket)

Invités excusés : Mme C. GARRET – Messieurs C-E. CHAMBON – R. CHEVALIER – M. VINCENT-LHOSTE (CTF)

Le Président ouvre la séance à 18h30

DOCUMENT PRESENTATION REUNION ZONE

Gouvernance des fédérations

Parité dans les instances en 2024

Les mandats d'un Président de fédération sera limité à 3 idem pour les Ligues Régionales (Pour les ligues possible 4^{ème} mandat 2024/2028) - Pour les Présidents de CD : ??

Renforcer la lutte contre les violences et les discriminations ainsi que la sécurité dans les enceintes sportives

Evolution des offres licences

Suppression des extensions pour le vivre ensemble

Le vivre ensemble se pratique dans un club labélisé

Obligation que le Président du club soit licencié avant de pouvoir qualifier tout autre adhérent du club

Evolution des CTC

Possibilité pour un club « Hors CTC » de conclure une entente avec un club membre d'une CTC

Non renouvelable (valable 1 saison ou le club rejoint la CTC au bout d'une saison)

L'entente sera gérée par le club Hors CTC.

Une CTC travaille avec un seul club extérieur

3 ententes possibles

Modification de la dénomination des équipes

Au sein d'une CTC 2 possibilités

Nom propre (Uniquement joueurs du club)

Inter Equipe Licenciés du club porteur et des clubs membres de la CTC

En dehors d'une CTC 2 possibilités

Nom propre (Uniquement joueurs du club)

Entente Licenciés du club porteur et des licenciés d'un autre club (Toutes divisions départementales ne permettant pas l'accès à un championnat régional en cours de saison)

Dénomination des équipes

Seniors et jeunes en IE	Seniors et jeunes en IE (CTC) ou Entente (hors CTC)
Championnat fédéral ou régional	Championnat départemental (Qualificatif – Non qualificatif – Division unique)
Application de la règle du club porteur obligatoire	Application de la règle du club porteur possible (Décision organisateur)
Seniors : 5 joueurs (club porteur) inscrits sur la feuille et présents au match Jeunes : 3 joueurs (club porteur) inscrits sur la feuille et présents au match	La majorité des joueurs du club porteur (IE ou Entente) inscrits sur la feuille et présents au match
Extension AST CTC obligatoire	Pas d'extension AST CTC

Micro Basket

Approche de la motricité via le basket

- Enfants de 3 à 5 ans sur des temps de « pause parentale / familiale »

Pratique liée à l'activité du club ou à son développement

- En parallèle d'un match adulte – Journée(s) de la structure – Lien entre le temps scolaire et la sortie du travail ...

Programme pour les structures fédérales affiliées :

- Activités ponctuelles ou récurrentes

Label accessible selon un cahier des charges

Possible : Formation animateur micro basket

PLAN OFFICIELS 2024

Engagements des clubs

Valoriser ses officiels (Réseaux sociaux)

Désigner un référent « Officiels »

Pour les U18 et moins – Désigner pour chaque rencontre un référent « Fair Play » - Ce référent devra être dans les tribunes et sera chargé de calmer les ardeurs néfastes du public.

NDR : Gros danger il sera sage de désigner une personne non agressive dans ses propos et dans son comportement – Nous risquons d'avoir des surprises !

Pour la saison 22/23, chaque club devra mettre en formation « Arbitre départemental » au moins 1 licencié qui devra passer l'examen (Exceptions : clubs moins de 75 licenciés 1 toutes les 2 saisons – Clubs de + de 300 licenciés 2 chaque saison)

Si non respect – Pénalité financière de 250 €

Clubs moins de 75	Club plus de 300
BE Commentry – Creuzier BB – Doyet BC – SC St Pourçain – BC St Yorre – Vaux BC	JA Vichy

Gratuité des formations

Création d'un droit à la formation – Une équipe engagée * = 1 droit fixe de formation

Comité Moyenne des droits entre 0 et 75 € / équipe

Ligue Moyenne des droits entre 0 et 125 € / équipe

FFBB Moyenne des droits entre 0 et 150 € / équipe

** Toutes les équipes seniors et jeunes évoluant en CF et région ainsi que les équipes seniors D1

A charge des Comités d'augmenter le curseur qu'ils souhaitent mettre pour la mutualisation (moins il y a d'équipes concernées, plus la part à porter par ceux qui cotisent est élevée).

Création d'un fond de développement de l'arbitrage

10 € par équipe jeune et 15 € par équipe senior (pouvant varier selon la division)

But

Nouvelles actions de développement *

Aide financières aux écoles d'arbitrage – Challenge de l'arbitrage – Financement d'un poste CTA – Nouvelles formations ...

* Actions visibles par les clubs + dépensées dans sa totalité sur la saison en cours + présentation des actions menées lors de l'AG.

Conclusion

Intégration des coûts de formation et du fond de développement sur le droit des engagements des équipes

PROJET DISPOSITIONS FINANCIERES 2022 / 2023

Adoption par les membres présents des parties : Socle – Extensions pratique en club et T – Mutation – Autorisation secondaire – Hors clubs – Assurances – Affiliations – Tarifs divers – Frais d'arbitrage – Mise à disposition CTF – Formations – Stages – Déplacements divers.

La mise en place par la FFBB d'un droit à la formation pose un problème pour la rubrique « engagements » car sur 3 stages une formation « arbitre » revient à 110,00 € et notre droit se situe sur une fourchette de 0 à 75,00 € nous devons trouver une solution afin de minimiser le coût.

Proposition des membres : Repas à sortir du sac pour chaque stage – Faire les formations avec des clubs partenaires au niveau de l'infrastructure.

Avis de Rachid chargé des formations : Oui nous pouvons proposer cette solution

La partie « Engagements championnats » fera l'objet d'une consultation à distance auprès des membres présents.

Observation : Adoption de la proposition à la majorité des membres consultés.

Les dispositions financières 2022 / 2023 sont adoptées, elles seront jointes au présent PV.

RECOMPENSES FEDERALES

Attribution FFBB

Médaille d'or André TERRADE

Attribution Ligue

Médaille d'argent (1 + 1 ?) Catherine BERNERON (Doyet BC) + 1 (membre du Comité Directeur)

Médaille de bronze (2) Antony BALOUZAT (AS Dompierre) - Olivier COGNET (BC Lapalisse)

Lettres de félicitations (2) Anthony LOMPECH (Bellerive BC) - Gérard LEPEZ (BC Varennes)

Attribution Comité

LETTRES DE FELICITATIONS (6)	MEDAILLES DE BRONZE (3)
Blandine ROUMEAU (JA Vichy) Aurélié RUSSIAS (BC Gannat) Dominique TOUZIN (Bellerive BC) Marie CHANIER (Doyet BC) Patrick DECHET (BC Varennes) Mélanie JALLET (BC Lapalisse)	Martine DUSART (JA Vichy) Marylène ROSSIGNOL (BC Gannat) Jean-Christophe SAUTOUR (Bourbon SB)

Observation : L'attribution a été réalisée en fonction des demandes clubs, sauf pour 2 personnes : Olivier COGNET (BC Lapalisse) où l'attribution de la médaille de bronze est le fruit de sa « Très grande disponibilité » sur l'arbitrage et Jean-Christophe SAUTOUR comme membre du Comité Directeur et son implication au sein de la Commission Technique

Trophée du Conseil d'honneur 2022 : Jean-François BONIN (Ex SB Beaulon)

Président/entraîneur et ... pendant de nombreuses saisons au sein du club de Beaulon Jean-François appartient à la famille des « oubliés » sur le plan des récompenses FFBB (Médaille de Bronze en 1994 ensuite rien) avec les membres du Conseil d'honneur Jacques Wikiez et Pierre Picarle nous souhaitons rectifier le tir.

LES TITRES DEPARTEMENTAUX

PRM	Creuzier BB	Accepte la montée en RM3 Les descentes en DM2 seront liées aux descentes et aux engagements en RM3, à la formule des championnats 22/23 et aux engagements des équipes (Sont concernés Bourbon SB et possible SCA Cusset 3)
PRF	Doyet BC	Refuse la montée en RF3 – L'AS Dompierre (2 ^{ème}) accepte cette montée
DM2	BC Varennes	Monte en PRM
Coupe Aller SM		Finale samedi 21/05 à Vichy 20h15 Moulins Basket – BC Lapalisse
Coupe Allier SF		Finale samedi 21/05 à Vichy 18h15 AS Dompierre – BC Gannat 2
3x3 SM		BC Varennes
3x3 SF		BC Lapalisse
U18 F (1ère Div)		BC Gannat (+3 GA avec Entente Désertines – Montluçon)
U15 F (1ère Div)		Finale samedi à Bourbon Ent CTC Bourbonnais Moulins – SCA Cusset
U13 F (1ère Div)		Entente Désertines – Montluçon
U11 F (1ère Div)		C Yzeure Basket
U17 M (1ère Div)		Ent CTC Bourbonnais Moulins
U15 M (1ère Div)		BC Gannat
U13 M (1ère Div)		Finale samedi à Bourbon JA Vichy 2 - SCA Cusset
U11 M (1ère Div)		Moulins Basket

Descente de RM3 en PRM Bellerive BC

Quelques inquiétudes pour le BE Commentry en RM2 qui ne respecte pas le règlement sportif régional sur le plan des engagements des équipes (Pas d'équipe 2 en seniors – Une entente avec Montluçon mais non club porteur) – La Commission Sportive Régionale statuera.

Bilan général

Seniors M et F	RAS - Trois championnats indécis où dans l'ensemble la logique fut respectée.
Coupe Allier	Garçons - Le forfait de Creuzier à Moulins en ½ faussa un peu la donne Filles – Même remarque avec le forfait de Doyet à Gannat toujours en ½ pourtant nous avons fait le nécessaire afin que cette rencontre se dispute (Merci Gannat). Prévisions saison prochaine : Intégration des équipes régionales (volontaires) avec création d'un barème « handicap ».
3x3 Seniors	Un beau plateau final (G et F) Pour le plateau final la présence d'arbitres devient une nécessité car l'auto arbitrage a ses limites
3x3 jeunes	En dehors des U13 « La cata » - Mais nous maintiendrons le cap ! Objectif saison prochaine : Organisation sur une journée d'un plateau final avec l'ensemble des catégories (S et J) – Nous devons absolument dynamiser le 3x3 chez les jeunes, il devient urgent que les clubs s'impliquent.
U11 M et F	Divisions hautes - RAS Poules basses – Nous sommes arrivés à des situations bizarres où sur des rencontres filles nous avons plus de garçons dans la constitution des équipes et inversement avec les équipes garçons – La solution était simple soit nous pénalisions les fautifs soit nous laissions faire – La sagesse a prévalu ! Maintenant au regard de la situation il aurait été inconvenable d'attribuer un titre départemental.
Plateaux U9	Malgré quelques reports dans l'ensemble ils se jouèrent. Evidemment comme chaque saison nous avons les allergiques aux grands déplacements (Les mêmes généralement) mais bon nous sommes sur une bonne moyenne de participation. Pour info nos règlements minibasket sont à la FFBB pour étude, ils sont partis dans l'état nous attendons le retour avec les remarques et nous essaierons de nous adapter du mieux possible

Plateaux U7 Constat ce ne fut pas l'apothéose – A revoir ! (Surtout les dates)
Vétérans Au total 8 plateaux se déroulèrent, pour un début nous ne cracherons pas dans la soupe. Mais là aussi comme en 3x3 jeunes, les clubs doivent s'impliquer pour la mise en place de cette action (consigne fédérale à respecter SVP)
Fête du Mini Basket Dimanche 22/05 à Moulins – Dans l'ensemble les clubs seront représentés, Toutefois quelques absences et comme toujours les habitués.

TECHNIQUE et FORMATION

Inutile de revenir sur les résultats de nos sélections U13 les détails seront précisés par Mathieu dans son compte rendu pour l'AG mais nous pouvons être fiers de nos 2 équipes (cadres et joueurs).

Notre Commission Technique poursuit son travail sur le groupe U11 et U12, concernant les U12 suite à un effectif réduit (cadres et joueurs) nous ne participerons pas au TIC de Roanne le 19 juin.

A noter que Leïla BELHADJ (JAV) et Mohamed ZOUBIR (Moulins Basket en prêt à la JAV) participeront le WE de l'Ascension au TIZ U13 à Voiron.

Rachid fera le point sur les formations arbitres.

Pour les brevets fédéraux la participation fut correcte 5 obtinrent le BF adultes – 7 le BF jeunes et 6 le BF Enfants. Notre CTF envisagea l'organisation d'une 2^{ème} fournée, mais après réflexion nous aurions eu du mal à la terminer dans les temps.

En revanche la saison prochaine nous envisageons 2 sessions (Octobre / janvier et février / mai)

POLE ESPOIRS SECTEURS OUEST (Vichy)

Sincèrement, actuellement je suis sur des bruits de couloirs concernant l'évolution du pôle.

Une chose est certaine, l'augmentation des potentiels du secteur roannais est en marche et malheureusement les Auvergnats et les Bourbonnais en subiront les conséquences.

L'avenir de l'équipe U15 CF garçons : Vichy – Clermont ??

Je ne connais pas le désir de la Ligue et de Mme DEGANIS mais excusez-moi du terme quelle connerie si cette équipe devait quitter Vichy. Je contacterai notre Président régional afin d'obtenir plus d'infos

Nous terminerons le sujet par la fin de cycle des 2^{ème} années, attention j'aborde uniquement le cas des polistes qui entrèrent au pôle en provenance d'un club de l'Allier.

Donc normalement sauf catastrophe, la saison prochaine Zoé GRIMAL (SBC Désertines) sera au Centre de formation de Chartres (LF2), les 2 produits vichyssois Alicia TOURNEBIZE et Malou VINCENT-LHOSTE Intégreront des centres de formation de LF, la première à Bourges et la seconde à Lyon ASVEL. A noter que depuis 2 saisons nos 3 demoiselles figuraient dans l'effectif de l'équipe U15F CF de Cournon

Quant au seul garçon Jorick FOLTYN (BC Varennes puis JAV) il restera à la JA Vichy.

Bonne chance à vous, votre destin « Basket » est entre vos mains mais attention la route sera longue et tourmentée.

Logiquement, Alicia devrait intégrer très vite les équipes de France jeunes.

LE DEBUT DE SAISON PROCHAINE

Nous envisageons la reconduction de notre journée « Basket féminin » mais la situation de quelques Clubs devient inquiétante voir très inquiétante pour d'autres nous nous devons de la faire fructifier.

Ainsi avec les clubs qui le souhaiteront nous mettrons en place (Samedi ou mercredi APM) des actions « Découverte du Basket » sur des lieux stratégiques de la commune concernée (Centre Commercial ou place du village) mais attention notre présence sera soumise à une participation active du club car si nous arrivons sur place et que nous sommes seuls nous plierons le matériel tout de suite.

Nous allons voir également avec Bertrand Picarle pour créer des affiches et des Flyers (Distribution sur les réunions secteurs du mois d'août)

À la suite du retour de nos règlements mini basket, la commission travaillera sur les points à améliorer (formule championnats et plateaux + règlements)

Voir si nous pouvons organiser un maximum de plateaux 3x3 jeunes sur le début de saison puis d'autres sur la fin de saison afin de faire le plateau final fin mai début juin.

A l'étude création d'une coupe départementale 5x5 pour les catégories U13 à U18.

Maintien de nos plateaux « Vétérans »

Pour les réunions secteurs de début de saison comme celles de janvier furent annulées nous partirons avec les mêmes organisateurs :

Le 26 août à Lapalisse pour le secteur Vichyssois

Le 29 août à St Pourçain pour le secteur Moulinois

Le 31 août à Vaux pour le secteur Montluçonnais

Le Comité Directeur de début de saison est prévu sur le secteur Vichyssois Le vendredi 16 septembre (Organisation Jean-François GELIN)

Dimanche 25 septembre au CREPS, recyclage annuel CDO et Technicien

PLAN 5000 TERRAINS

En dehors de quelques municipalités qui m'ont contacté pour savoir si les travaux de réfection des gymnases pouvaient être pris en compte (malheureusement non – Voir avec DRAJES) calme plat sur des éventuels projets de constructions nouvelles notamment au niveau de terrains extérieurs.

DOSSIERS PSF

Pour l'instant je n'ai eu aucun retour concernant le dépôt des dossiers par nos clubs mais comme d'habitude il ne faut pas s'attendre à des miracles.

Intervention Marie-Pierre CHAPELLON : Sauf erreur dépôt de 2 dossiers.

Au niveau du Comité le dossier a été transmis il est actuellement dans les mains de la FFBB.

FIN DE SAISON

AG du Comité le samedi 18 juin (15h45) à Varennes sur Allier (Emargement 15h00 à 15h30)

Patricia sera en charge de l'emargement et de la vérification des mandats certainement avec Bertrand

PICARLE - Président de Commission Electorale : Pierre PICARLE ou André TERRADE si Pierre absent

Concernant le poste de délégué départemental, à la clôture du dépôt des candidatures (6 mai)

Un candidat déclaré à la dernière minute : Jean-Luc VINCENT

Notre Président de Ligue m'a informé qu'il représentera la Ligue à notre AG

Le Président du Conseil départemental sera représenté par Monsieur le Maire de Varennes.

En raison des élections la CDJES03 avec son obligation de réserve électorale ne sera pas représentée

Notre Président d'Honneur Jo MAGNIER sera présent

Le Président Fédéral sera absent - Qui représentera la FFBB ??

AG Ligue le samedi 25 juin à 14h00 à St Quentin Fallavier (38) Environ 30 / 35 km de Lyon ou Givors

A partir de 10h00 organisation d'un temps de rencontres et d'échanges (Prévoir les doubles de vos timbres, pins, porte-clés, muselets et autres ...)

Rappel : l'AG Ligue est obligatoire pour les clubs qui évoluent en CF – Région (Seniors et jeunes) et PRM et PRF (ou qui accède à cette division)

POINT SUR LA SITUATION AVEC LE CD63

Le Président Rappel les faits et la méthode de chantage que le Président du CD63 tente d'imposer

(Accord au 01 juillet de cette année pour une fusion d'office au 01 juillet 2024)

Il précise qu'une fusion peut être envisageable mais pas sous la contrainte, il serait préférable de travailler Intelligemment sur le sujet plutôt que de l'imposer.

Question :

A compter du 01 juillet de cette année, êtes-vous favorable à la constitution d'un groupe de travail avec le CD63 afin d'étudier les éventuelles possibilités d'une fusion au 01 juillet 2024.

Le groupe de travail aurait la charge d'établir une réglementation sur différents points (Représentativité des Comités au sein du nouveau Comité Directeur – Fonctions réservées -Représentativité des Délégués départementaux auprès de la FFBB – Sélections départementales – Formations arbitres et BF – Récompenses fédérales - Salariés – Finances ...)

Après entente, chaque Comité à l'occasion de son AG 2023 (En présence du Président voisin) présentera à ses clubs les différentes modalités de la fusion – Cette présentation sera soumise à adoption par les clubs (Un club = XX voix suivant le total licenciés au 31 mars 2023)

Constitution du groupe de travail : 3 ou 4 personnes de chaque Comité (le nombre doit être égal).

La Proposition est acceptée à la majorité des membres présents

Elle sera transmise au Président du CD63 pour accord ou refus (+ copie à la FFBB et à la Ligue), si refus nous cessons le processus de fusion au 30 juin 2022.

Pour info, actuellement le CD15 serait sur un rapprochement au niveau des compétitions départementales avec le CD19.

Nous avons appris que lors du bureau régional du 14 mars Monsieur Joël SCOMPARIN suite à sa proposition fut mandaté « médiateur régional » sur le projet de fusion et le 18 mai (donc il y a 2 jours) dans un mail l'intéressé dans un élan de bonté nous propose ses services et qu'il reste à notre écoute pour mener à bien cette opération. Constat au bout de 65 jours (14 mars – 18 mai) il devenait urgent de se réveiller mais qu'il se rassure nous éviterons de lui donner une charge de travail supplémentaire et nous nous débrouillerons très bien sans lui.

COMMISSION DES QUALIFICATIONS – Michel LAINE

1 – Les licences clubs (socle) – situation au 09 mai 2022

Cette saison s'achève avec un comité à 18 clubs puisque l'AS Montluçon n'est pas reparti.

Lors du comité directeur du 28 janvier 2022, nous avons constaté que le nombre de licenciés était encourageant. A la fin de la saison 2021-2022, le CD03 comptabilise 2241 licenciés (783 F et 1458 H). C'est, depuis notre réunion du comité directeur du 28 janvier 2022, 76 licenciés de plus mais également, 440 licenciés de plus que la saison dernière marquée par la crise sanitaire liée au développement de la COVID.

Par rapport à une période antérieure plus importante, il s'agit de la troisième meilleure saison depuis celle de 2000-2001 : seules 2003-2004 (2287 licenciés) et 2004-2005 (2270 licenciés) ont enregistré un nombre de licenciés plus conséquent.

Si l'on prend en compte les licences « hors clubs » liées au basket école dont le nombre s'élève à 714, le nombre total de licenciés au comité de l'Allier s'élève à 2955 sur la saison 2021-2022.

1-1 Effectifs globaux (F+H) par catégorie :

Catégories	U4 à U7	U8 à U9	U10 à U11	U12 à U13	U14 à U15	U16 à U17	U18	U19	U20	Seniors (*)
<i>Effectifs au 28/01/2022</i>	124	265	307	284	229	176	78	32	43	627
Effectifs au 09/05/2022	139	270	319	289	232	180	78	32	44	658
Part de l'effectif total	6,20 %	12,0 5%	14,23%	12,90%	10,35%	8,03%	3,48 %	1,43%	1,96%	29,36%

() la catégorie des seniors comprend les licenciés Basket santé, les joueurs compétitions et loisirs et les licenciés du socle : dirigeants, officiels, techniciens...).*

Ces chiffres indiquent que toutes les catégories de jeunes du baby basket à U17 sont sur une bonne dynamique. A noter que les jeunes U4 à U13 représentent 45,38 % de l'effectif total. Bien que ce soit de bon augure, il faut espérer que la découverte du basket pour les plus jeunes de ces catégories les conduise à apprécier ce sport et qu'ils soient présents dans une catégorie supérieure la saison prochaine. Parfois, ne pas avoir eu de vie sociale en raison de l'application des mesures sanitaires lors de la saison 2020-2021, fait que cette saison, retrouver les copains en pratiquant un sport, est synonyme de retrouver davantage de liberté et de plaisir.

1-2 Situation des clubs :

Effectifs	Clubs	Effectifs	Secteurs
Supérieur à 300 licenciés	JA Vichy	310	Vichy
Entre 200 et 299 licenciés	SCA Cusset	238	Vichy
	Moulins Basket	207	Moulins
Entre 100 et 199 licenciés	Bellerive Basket Club	177	Vichy
	BC Gannat	156	Saint Pourçain
	Stade Montluçon Basket	148	Montluçon
	SBC Désertines	147	Montluçon
	Club Yzeure Basket	146	Moulins
	BC Varennes	119	Moulins
	Bourbon Sportif Basket	116	Saint Pourçain
Entre 50 et 99 licenciés	Basket Club Lapalisse	87	Vichy
	AS Dompierre	83	Moulins
	Doyet Basket Club	65	Montluçon
	BE Commentry	64	Montluçon
	SC Saint Pourçain	64	Saint Pourçain
Moins de 49 licenciés	Basket Club Saint Yorre	44	Vichy
	Vaux Basket	33	Montluçon
	Creuzier Basket Ball	32	Vichy

CD03 Hors association : 5 licenciés.

Si l'on se réfère à la saison (2018-2019), dernière saison non impactée par la COVID, la situation sur chaque secteur est contrastée : si les licenciés sont en progression très nette sur les secteurs de Vichy (+61) et Moulins (+104), les baisses sur les secteurs de Montluçon (-41) à un degré moindre sur Saint Pourçain (-8) existent. A signaler que le club de Bellerive Basket, agréé pour recevoir des personnes dans le cadre du Basket santé, a eu raison de s'orienter vers cette activité sportive puisqu'il a reçu 10 personnes (8F et 2H). Il s'agit d'un nouvel axe de développement dont pourraient s'inspirer d'autres clubs.

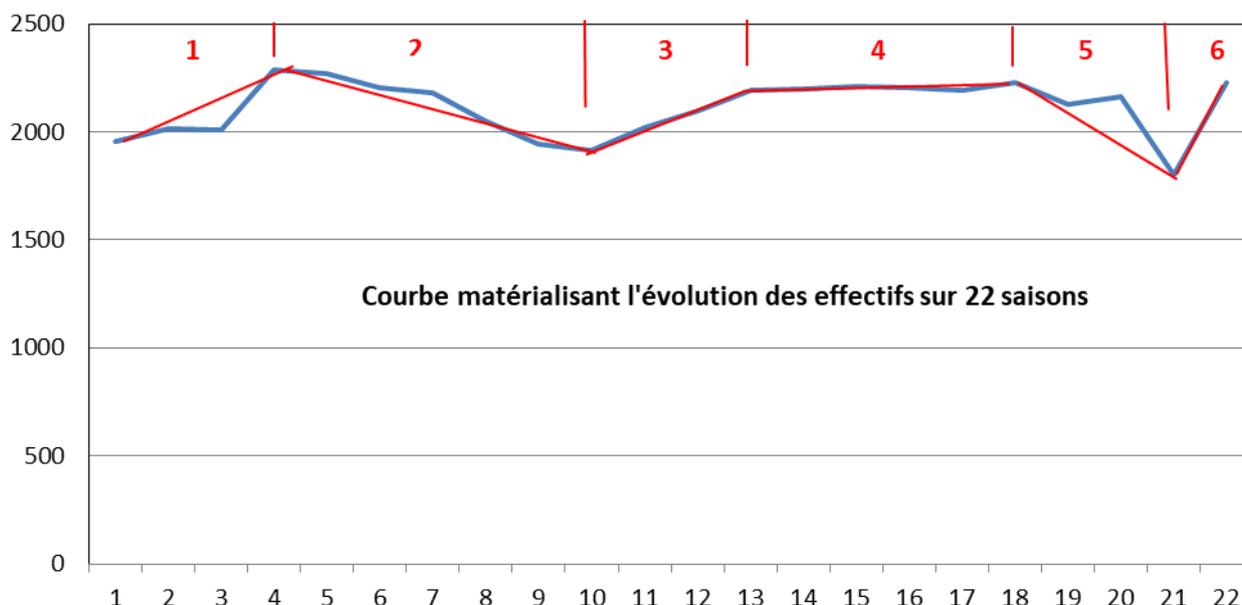
Analyse de l'évolution des licenciés sur les 22 dernières saisons (chiffres transmis par Jean-Luc Vincent)

Rapprocher les données de cette saison par rapport à celles de la saison dernière est certes justifié mais il est également intéressant de comparer les effectifs du comité de l'Allier sur une période plus importante, caractérisée par les 22 dernières saisons.

Saisons	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Effectifs	1954	2013	2012	2287	2270	2205	2179	2052	1942

Saisons	10	11	12	13	14	15	16	17	18
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Effectifs	1914	2022	2098	2193	2198	2212	2203	2194	2226

Saisons	19	20	21	22
	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Effectifs	2127	2162	1801	2241



Commentaires:

La moyenne sur les 22 saisons s'établit à 2113 licenciés. Or, la distribution des effectifs montre que sur 82% des saisons, le comité a enregistré plus de 2000 licenciés et seulement 4 saisons ont connu un effectif inférieur à 2000 licenciés qui s'explique notamment pour la saison 2020-2021 par un élément conjoncturel identifié. Elles peuvent donc être exclues de notre analyse. De ce fait, on peut admettre que l'effectif moyen du comité départemental se situe à 2160 licenciés. Cette moyenne est portée à 2185 licenciés sur les 11 dernières saisons. L'évolution sur cette dernière période suit la tendance fédérale.

L'analyse de ce graphique conduit à repérer 6 périodes :

- Période 1 : 2000-2001 à 2003-2004 : progression forte des licenciés.
- Période 2 : 2003-2004 à 2009-2010 : l'effectif diminue pratiquement de manière linéaire. Sur ces 7 saisons le différentiel s'élève à - 373 licenciés.
- Période 3 : 2009-2010 à 2012-2013 : augmentation linéaire forte (différentiel : +279)
- Période 4 : 2012- 2013 à 2017-2018 : légère progression : (+69)
- Période 5 : 2017-2018 à 2020-2021 : diminution forte. Sur celle-ci la pente de la courbe est fortement négative (perte de 425 licenciés).
- Période 6 : à partir de 2020-2021 à la saison en cours ; retour vers les effectifs recensés au cours de la période 4 où la moyenne se situait à 2210 licenciés.

De la saison 2000-2001 à ce jour, le comité n'a connu réellement que 3 saisons difficiles qui furent immédiatement compensées la saison suivante : Trois exemples illustrent notre propos :

Saisons consécutives	Nombre de licenciés	Progression
Entre (2002-2003) et (2003-2004)	+275	13,7%
Entre (2009-2010) et (2010-2011)	+108	5,6%
Entre (2020-2021) et (2021-2022)	+440	24,4%

Si entre les saisons 2000-2001 et 2009-2010, nous ne disposons pas d'éléments susceptibles d'expliquer les variations de l'effectif, hormis peut-être pour l'année 2003 au cours de laquelle l'équipe de France masculine a atteint la demi-finale à l'Eurobasket, à partir de la saison 2010-2011, voici quelques raisons pouvant justifier les tendances :

- A partir de 2010-2011, Mise en place du mini-basket et du basket écoles. L'assistance est fournie par un CTF et une assistante recrutée à cet effet.

- 2011-2012 : Création d'un club à Montmarault.
- 2012-2013 : Evolution du mini-basket par la mise en place de plateaux, dotations FFBB pour le développement du basket écoles.
Création d'un club à Lurcy-Lévis et suggestion d'un autre en Montagne bourbonnaise.
- 2013-2014 : Mise en sommeil du club en Montagne Bourbonnaise.
- 2014-2015 : Mise en place des CTC.
- 2016-2017 : Création d'un club à Neuvy. Parallèlement, les clubs semblent être freinés dans leur développement, par la perte de créneaux d'entraînement. Concurrence avec le handball.
- 2017-2018 : Création d'un club à Vaux. Celle-ci compense la mise en sommeil de celui de Neuvy.
- 2018-2019 : Perte de 3 clubs : Dompierre, Domérat et Montmarault. L'arrivée de nouveaux licenciés dans les catégories baby et débutants jeunes est faible. Le basket se trouve-t-il en concurrence avec le football dont c'est la coupe du monde ?
- 2019-2020 : Au début de la saison, la progression des jeunes de U7 à U13 est réelle mais elle sera freinée par l'arrivée de la COVID. La saison est tronquée.
- 2020-2021 : L'application par les clubs des mesures gouvernementales suite à la pandémie liée au COVID, touche toutes les catégories de licenciés mais surtout les jeunes.
- 2021-2022 : Les mesures de protection contre les variants de la COVID sont assouplies. Les jeunes frustrés par la non pratique du Basket la saison précédents retrouvent la possibilité de le pratiquer. Les effectifs jeunes progressent très fortement dans les clubs.

En conclusion, ces 22 dernières saisons montrent que les effectifs du comité de l'Allier sont globalement stables. De plus, depuis la saison 2010-2011, hormis les deux saisons perturbées par la COVID, l'évolution du nombre de jeunes (U4 à U13) ne cesse de progresser pour atteindre un pic en 2021-2022.

Le basket école est bien ancré et l'inscription des écoles auprès des clubs s'est développée. Ces données concourent à l'assise et à la pérennisation des effectifs au sein des clubs.

Enfin, depuis la saison 2000-2001, une période où le nombre de licenciés était inférieur ou très proche du seuil des 2000, a toujours été compensée la saison suivante par une période de progression. Cette situation semble être en adéquation avec les orientations prises au sein du comité départemental ou les initiatives des clubs pour sensibiliser les jeunes à la pratique du basket.

Au final, la saison 2021-2022 est une belle saison pour les effectifs dans la majorité des clubs.

2 – Le contrôle des licences

Les problèmes rencontrés sont très souvent liés :

- à une non appropriation de la réglementation applicable sur la saison en cours (utilisation de formulaires de la saison antérieure, non-respect de la taille des documents déposés, procédure d'extension T et AST non respectée depuis la dématérialisation, justificatifs à fournir en cas de mutations exceptionnelles).
- à un contrôle parfois un peu trop rapide des clubs avant de valider la qualification du licencié (photo non conforme -elle doit être de type identité-, certificat médical sans nom du licencié ou sans la mention compétition, absence de questionnaire de santé, taille non renseignée pour les jeunes).

Globalement les clubs ont fourni les documents réclamés. A ce jour, seulement 2 licenciés l'un du BE Commentry et l'autre du SCAC Cusset n'ont pas de validation par le comité, faute d'avoir reçu de réponse à la demande formulée (photographie pour l'un et certificat médical pour l'autre).

ADMINISTRATION GENERALE – Michel CONTAMINE

Dans son rapport de fin de saison (qui sera modifié au terme des compétitions) Michel nous informe qu'au 12 mai nous avons enregistré 116 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapport.

En tête du classement les clubs avec un nombre important d'équipes engagées dans les championnats seniors la JA Vichy (19 fautes), le SCA Cusset (16) le BC Gannat (15) Moulins Basket (14) le Bellerive BC (13) mais en comparaison le pompon revient au BE Commentry qui avec 1 équipe ½ totalise 10 fautes.

Au niveau des championnats RM2 (18 fautes), PRM (17), RM3 (16) avec 10 fautes la situation chez les U17 devient inquiétante il serait souhaitable que les éducateurs éradiquent rapidement les humeurs contestataires de certains. Chez les féminines 6 fautes enregistrées en RF3.

Pour les joueurs, nous comptabilisons 1 joueur à 5 fautes, 2 solutions pour cette personne soit il arrête le basket car à ce rythme la note risque d'être salée en fin de carrière (*problème il n'a que 21 ans*) soit il suit une formation arbitre départemental qui lui ferait certainement le plus grand bien.

Ensuite nous trouvons 6 joueurs à 3 fautes, 14 à 2 et 65 à une.

SALLES ET TERRAINS – André TERRADE

Petite inquiétude pour le Creuzier BB car sa salle n'est pas homologuée pour recevoir du public.

Le Maire (*Ancien adjoint aux sports à l'époque de la construction*) est parfaitement au courant.

Observation Président : Pourtant lors de la rencontre contre Lapalisse, il y avait foule.

Il serait souhaitable que le club se rapproche très rapidement de la municipalité afin d'étudier les possibilités car au niveau juridique le danger est relativement important si incident avec un spectateur ou blessure d'un spectateur.

CDO - Brigitte VIGUIER

Avec le peu de moyen nous avons essayé de gérer du mieux possible.

Président : Espérons que les nouvelles directives sur la formation seront bénéfiques.

Une mise à jour de la charte arbitre (Rachid) sera réalisée avant la rentrée de septembre.

FORMATION ARBITRES – Rachid HMIMSA

Faible participation sur notre formation, elle se déroula avec 5 stagiaires (Arbitre club : 3 – Arbitre départemental : 2). Les évaluations s'effectueront en début de saison prochaine.

Pour la formation 2022/2023 nous ouvrirons une session uniquement si nous avons un nombre suffisant de stagiaires.

SPORTIVE – Jean-Christophe SAUTOUR

3x3 seniors

8 équipes féminines et 13 masculines

3 forfaits simples pour les féminines et 5 chez les masculins dont 2 sur un même plateau nécessitant son annulation.

La formule actuelle est bonne, l'obligation de participation des équipes engagées dans les championnats départementaux 5x5 est nécessaire, dans le cas contraire les engagements seraient minimes et nous aurions du mal à bâtir un championnat.

3x3 jeunes

Première saison que nous avons proposé des plateaux 3x3 pour les différentes catégories jeunes. De nombreux joueurs et joueuses découvrirent cette discipline bien différente du 5x5.

Devant le peu d'engouement de certains clubs ou une absence de communication en interne, nous fumes dans l'obligation d'annuler certains plateaux notamment en U15F et U17M.

Les 4 plateaux U13 (1 féminin et 3 masculins) se déroulèrent avec un nombre intéressant d'engagements, pour les U18F le plateau se déroula avec 5 équipes.

Nous devons maintenir cette formule, elle permet à des jeunes avec un temps de jeu réduit sur le 5x5 de prendre du plaisir sur le plateaux 3x3.

Vétérans et loisirs

Annulation de quelques plateaux mais en majorité plus de rencontres que les dernières saisons.

Certains plateaux se déroulèrent avec 2 équipes mais l'idéal reste le plateau à 4 équipes.

Par suite de retours positifs nous devons maintenir le cap.

Événementiel – Basket féminin

Refaire l'action de début de saison semble primordial maintenant à nous de définir les modalités (Où, quand, comment ?)

Développement durable

Calme plat cette saison.

Avec le retour des emballages individuels, la COVID a fait du mal à la réduction des déchets

Pour la prochaine saison voir si nous créons un label départemental 'Club écocitoyen » avec une liste de gestes à appliquer dans son club ou tout simplement nous proposerons aux clubs une liste des gestes à mettre en place dans la structure.

Président : Avis favorable – Liste à finaliser pour les réunions secteurs de début de saison ainsi que les modalités pour l'obtention du label.

Suite courriel de Sébastien PAGES

Pour les championnats seniors 5x5 aucune observation à émettre.

Il formule 2 questions :

1) Il souhaite savoir si les modifications sur les CTC (Possibilité pour un club « Hors CTC » de conclure une entente avec un club membre d'une CTC) permettrait de créer plus facilement une équipe potentiels U12/U13.

Réponse Président : Pas vraiment car ce système est valable une saison autrement le club hors CTC doit rejoindre la CTC la saison suivante à savoir que sur le département il ne reste qu'une seule CTC (Bourbonnais) Je vois mal les joueurs de Moulins ou Yzeure venir à Gannat pour des entraînements ou rencontres et inversement. Une solution possible créer une équipe avec des joueurs des clubs voisins sous licence « T », là l'affaire n'est pas simple car il faut l'aval des clubs et des parents concernés.

2) Etudier la possibilité d'organiser un championnat inter-sélections départementales comme le championnat inter-pôles ?

Réponse Président : Question à poser dans un premier temps aux Comités Départementaux et ensuite à la Ligue Maintenant pour certains Comités (Les moins de 6000 / 7000) le problème principal restera financier car le budget des pôles est nettement supérieur au budget de certains Comités.

Pour ma part je serai plus favorable que lors des entraînements de nos sélections nous organisons des rencontres contre des équipes U15 R2 ou R3 la donne ne serait pas la même.

MINIBASKET – Philippe VERT

Bracelets de fidélisation – Nous attendons la dotation complémentaire et nous régulariserons à réception.

Il reste quelques rencontres U11 et plateaux U9 à disputer.

FINANCES – Jean-François GELIN

Au niveau des produits nous sommes sur la base du prévisionnel (143 000 €) en revanche sur les charges à ce jour l'estimation serait de plus 20 000 €.

Malgré l'augmentation de nos licenciés notre effort sur le cout des licences (50% du montant initial de la saison 2020 / 2021) fait mal.

Nous devons également prendre en considération la tenue de la totalité de nos stages où là aussi nous avons fait un effort en ne facturant aux clubs concernés que 50 % de l'hébergement et des repas alors qu'il y a 2 ans nous étions sur la base de 60% Comité et 40 % club sur la totalité de la facture (Hébergement – repas – Location gymnases ou salles de cours et encadrement).

N'oublions pas également que du temps de notre ancienne Ligue nous percevions chaque année une aide financière d'environ 3 000 / 4 000 € et depuis la réunification : Rien

Il n'y a pas de danger immédiat nous avons des réserves mais nous devons inverser la situation rapidement car à force les réserves vont s'affaiblir.

Le Président clôture la réunion à 20h45

Patricia VINCENT
SG CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président CD03 Basket

Jean-Luc VINCENT



Comité Départemental de Basket-Ball de l'Allier

Siège social : 12, rue du Capitaine – 03200 Vichy

Tél. : 04 70 98 10 44 - *Fax* : 04 70 98 77 32

e-mail : cd03basket@aol.com ou cd03basket@gmail.com



<p>PROCES VERBAL DU 20 JUIN 2022 – COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE SAISON 2021 – 2022 VARENNES SUR ALLIER LE 18 JUIN 2022</p>
--

Clubs présents : Bellerive BC – Bourbon SB – BE Commentry – Creuzier BB – SCA Cusset – SBC Désertines – AS Dompierre – Doyet BC - BC Gannat – BC Lapalisse – Stade Montluçon Basket – Moulins Basket – SC St Pourçain – BC St Yorre – BC Varennes – BC Vaux (absence de mandat) – JA Vichy C Yzeure Basket.

Membres hors association présents : Mme Patricia VINCENT – Messieurs Michel LAINE – Bertrand PICARLE - Jean-Luc VINCENT.

Membre Hors association absence excusée : Monsieur Pierre PICARLE.

Invités présents :

- Monsieur Roger LITAUDON, Maire de Varennes sur Allier, Président de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire ;
- Madame Aude PARRET-BONMARTIN, Adjointe aux sports de Varennes sur Allier ;
- Monsieur Olivier BLATRIE, Président de la Ligue AuRA de Basket-Ball ;
- Monsieur Georges MAGNIER, Président d'honneur du Comité d'Allier de Basket-Ball ;
- Monsieur Mathieu VINCENT-LHOSTE, CTF Comité Allier de Basket-Ball ;

Invités excusés :

- Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental, représenté par Monsieur Roger LITAUDON, Vice-Président ;
- Monsieur Jean-Pierre SIUTAT, Président de la Fédération Française de Basket-Ball, non représenté ;
- Avec son droit de réserve pendant cette période électorale, le SDJES de l'Allier ne sera pas représenté.

Le Président Jean-Luc VINCENT ouvre la séance à 15h45

Monsieur Michel LAINE, Président de la Commission Electorale, informe que le total des licenciés au 01 avril 2022 était de 2 217 que le quorum exigible est de 1 109, que le total des licenciés présents à la clôture des émargements est de 2 182.

En conséquence et conformément à l'article 7 § 4 des statuts du Comité, le quorum exigible étant atteint, l'Assemblée Générale du Comité Départemental peut se dérouler normalement.

Présentation du club local par son Président Olivier MANSART

Intervention de Monsieur le Maire de Varennes sur Allier, qui précise que l'aide financière du Conseil Départemental sera maintenue pour 2022.

Lecture du rapport moral du Président

Questions diverses : Néant
Quitus à l'unanimité des participants

Lecture du rapport moral de la Secrétaire Générale

Questions diverses : Néant
Quitus à l'unanimité des participants

Lecture du rapport du Trésorier Général

Présentation du Compte de résultat 2021-2022 (Insuffisance 25 410 € - Justifiée explications dans rapport)

Présentation du Bilan financier 2021-2022

Lecture des PV des vérificateurs de la comptabilité (Noémie MILET et Dominique PRUNIER) qui déclarent n'avoir décelé aucune anomalie dans la comptabilité du Comité.

Présentation du budget prévisionnel de la saison 2022-2023

Dispositions financières 2022 – 2023 adoptées lors du dernier Comité Directeur

Questions diverses : Néant
Quitus à l'unanimité des participants

À la suite de la transmission du rapport d'activité des Commissions, le Président demande s'il y a des éventuelles questions ? Néant

Quitus à l'unanimité des participants pour l'ensemble des rapports

Présentation du « Plan officiels 2024 » par le Président du Comité

Monsieur Serge NOEL (Président du BC Gannat) souligne que les petites structures auront bien du mal à fournir un délégué « Fair Play » pour chaque rencontre concernée. Il précise également que la mise en place du droit à la formation et du fond de développement est très mal venue avec les différentes augmentations en cours (Essence – Coût de la vie ...) car ceci aura un coût sur le tarif des licences.

Monsieur Charles-Edouard CHAMBON (Président du Bellerive BC) demande si le plan officiels 2024 abroge la réglementation sur la charte de l'arbitrage.

Réponse – Logiquement oui (A vérifier auprès de la CFO)

Intervention de Monsieur Olivier BLATRIE, Président de la Ligue Régionale.

Il souligne l'importance du « Plan 5000 terrains » et il en rappelle quelques bases et modalités.

Il félicite l'ensemble des commissions départementales ainsi que les clubs pour le travail effectué.

Election du délégué départemental auprès de la FFBB saison 2022 – 2023

A la clôture des inscriptions un candidat déclaré : Jean-Luc VINCENT (CD03 HA)

Total des votants au 01 avril 2022 (hors clubs CF) : 1 909

Total des absents : 35 Total des licenciés présents : 1874

Sur proposition du Président, et accord des votants, le scrutin s'effectuera à main levée.

Contre : Néant Abstention : Néant

A l'unanimité Jean-Luc VINCENT est nommé Délégué Départemental auprès de la FFBB pour la saison 2022-2023.

Le Président propose que Monsieur Jean-François GELIN soit nommé remplaçant – Avis favorable.

Le Président informe que l'Assemblée Générale 2022 – 2023 se déroulera le samedi 17 juin 2023, club organisateur : Creuzier Basket-Ball.

Remise des récompenses sportives

PRM	Creuzier BB	Accède à la RM3
PRF	Doyet BC	Refuse la montée en RF3 - Le vice-champion AS Dompierre accepte cette montée
DM2	BC Varennes	Monte en PRM
3x3 SM	BC Varennes	Finaliste Creuzier BB
3x3 SF	BC Lapalisse	Finaliste BC Gannat 2
Coupe de l'Allier SM	Moulins Basket	Finaliste BC Lapalisse
Coupe de l'Allier SF	BC Gannat 2	Finaliste AS Dompierre
U17 M 1 ^{ère} div	Entente CTC du Bourbonnais Moulins Basket	
U15 M 1 ^{ère} div	BC Gannat	
U13 M 1 ^{ère} div	SCA Cusset	
U11 M	Moulins Basket	
U18 F 1 ^{ère} div	BC Gannat	
U15 F 1 ^{ère} div	SCA Cusset	
U13 F 1 ^{ère} div	Entente Désertines / Montluçon	
U11 F	Club d'Yzeure Basket	

Remise des récompenses FFBB

Médaille d'or (2021)	Patrick BOULERY	BC Varennes		
Médaille d'or (2022)	André TERRADE	BC Gannat	<i>Médaille à remettre à réception</i>	
Médailles d'argent	Catherine BERNERON	Doyet BC	Michel LAINE	CD03 HA
Médailles de bronze	Antony BALOUZAT	AS Dompierre	Olivier COGNET	BC Lapalisse
	Martine DUSART	JA Vichy	Marylène ROSSIGNOL	BC Gannat
	Jean-Christophe SAUTOUR	Bourbon SB		
Lettres de félicitations				
Anthony LOMPECH	Bellerive BC	Blandine ROUMEAU	JA Vichy	
Aurélié RUSSIAS	BC Gannat	Dominique TOUZIN	Bellerive BC	
Marie CHANIER	Doyet BC	Mélanie JALLET	BC Lapalisse	
Gérard LEPEZ	BC Varennes	Nicolas LEPERE	BC Varennes	

Trophée du Conseil d'honneur 2022 (Remis par M. Jo MAGNIER – Président d'honneur)

Jean-François BONIN - Fondateur du club du SB Beaulon

Le Président clôture cette Assemblée Générale à 17h30, il remercie l'assistance, il souhaite des bonnes vacances à tous et une belle saison 2022 – 2023.

Le Président du BC Varennes nous invite au pot de l'amitié.

Patricia VINCENT
SG CD03 Basket

P.Vincent

Jean-Luc VINCENT
Président CD03 Basket

